LE FRANCO
Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta
Edmonton, le vendredi 17 février 1989
Vol. 23 nº 7 20 pages 0,50

• *Chez les Oblats*

Le Père Jacques Johnson est nommé supérieur provincial de la province Grandin

par PIERRE BRAULT

EDMONTON- Le Père Jacques Johnson vient d'être choisi comme nouveau supérieur provincial des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée pour la province Grandin.

Il entrera en fonction le mois prochain et succédera au Père Félix Vallée, O.M.I. dont le mandat prendra fin au même moment.

Le Père Johnson devient ainsi le deuxième Provincial de la province Grandin dont la fondation remonte à 1986 alors qu'on réunissait sous une même juridiction religieuse les Oblats de l'Alberta et de la Saskatchewan, du Grouard et du Mackenzie.

Le Père Johnson est né à Donnelly en 1937. Il a fait ses études secondaires en partie au Collège Notre-Dame-de-la-Paix de Falher de 1951 à 1953 et en partie au



Père Jacques Johnson

Collège Saint-Jean d'Edmonton de 1953 à 1959. En 1959, il est allé faire son noviciat à Saint-Norbert au Manitoba, puis il a fait ses études philosophiques et théologiques à l'université Grégorienne, à Rome. Il en est revenu avec un baccalauréat en philosophie et une licence en théologie.

Ordonné prêtre en décembre 1964, il a reçu une première obédience pour le Collège Notre-Dame-de-la-Paix de Falher où il est demeuré cinq ans, remplissant les rôle de directeur des étudiants et de professeur.

En 1970, il était nommé directeur de l'Office diocésain de catéchèse et occupa ce poste jusqu'en 1977, alors qu'il se vit confier l'administration de la paroisse de Falher. L'année suivante, le Père Johnson prit une année sabbatique à Denver au Colorado, dans un programme de renouveau missionnaire.

En 1978, une nouvelle obédience l'appelait à Grouard comme curé et missionnaire, poste qu'il occupa jusqu'à sa nomination comme vicaire provincial en 1986.

Pendant qu'il était à Grouard, il mit sur pied, avec la collaboration du Père Gérard Le Strat, le Centre de formation de Kisemanito.

Comme Vicaire provincial, il s'est occupé plus particulièrement des vocations, de la formation en milieu de missions, du Collège Biblique de Canmore, de la Commission oblate pour la justice et de plusieurs autres tâches connexes.

La province Grandin compte présentement 152 oblats dont 4 évêques, 111 prêtres, 36 frères coadjuteurs et 1 frère scolastique. Ces oblats sont répartis dans 56 résidences et missions.

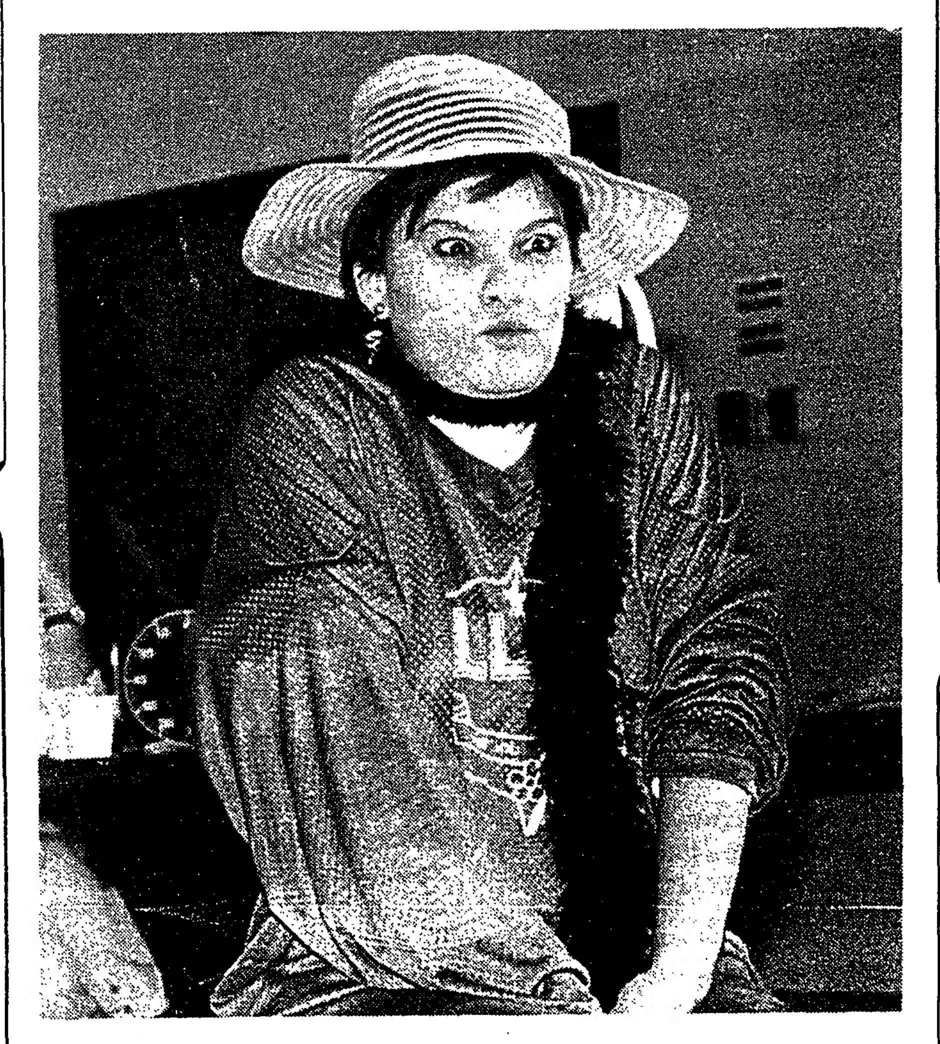
• *Réunion annuelle*

On a parlé de bénévolat...

À lire en page 3...

SOMMAIRE

Tournoi provincial d'impro



Jo-Anne Demers de l'équipe d'Edmonton se trouverait-elle dans une position inconfortable? Cette dernière a remporté le trophée du public ainsi que la première étoile pendant le match final mettant aux prises les ligues d'improvisation d'Edmonton et de Calgary.
(Photo Michel Raymond)

Résultats complets des matchs en page 2...

• *Agriculture*

La CCB offre des contrats d'orge

À lire en page 12...

• *Préinscription*

Déjà 107 formulaires

par PIERRE BRAULT

SAINT-PAUL-Nous apprenons en dernière heure que la Société des parents pour l'éducation française de Saint-Paul et la région a annonçé lundi le résultat de la préinscription en vue de l'ouverture d'une école française à Saint-Paul en septembre 1989. En date du 13 février, 107 inscriptions ont été signées et reçues.

Si l'on compare ces résultats à ceux obtenus dans la région de Rivière-la-Paix l'an dernier, on peut d'ores et déjà s'attendre à des résultats incroyables. Les francophones de Saint-Paul et la région prouveront hors de tout doute que «le nombre le justifie».

BONJOUR aux Franco-Albertains de **BANFF**

Au national...

• *Turner dévoile son Cabinet fantôme*

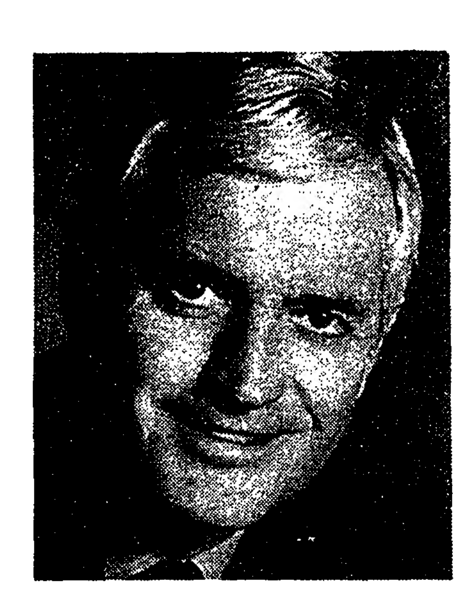
Les députés francophones de l'extérieur du Québec joueront un rôle actif

OTTAWA (APF) - Le chef de l'opposition aux Communes, John Turner, a distribué les tâches auprès de ses députés qui formeront ce qu'il est convenu d'appeler, le Cabinet fantôme.

Les députés libéraux de l'extérieur du Québec qui représentent des circonscriptions à forte proportion de francophones auront un rôle à jouer dans cette opposition. Au Nouveau-Brunswick, le député Guy Arsenault de Restigouche sera le critique associé pour les Forêts. Son collègue Maurice Dionne de Miramichi sera le critique suppléant pour les Transports, critique pour les Affaires des anciens combattants et whip pour la région de l'Atlantique. Fernand Robichaud de Beauséjour sera le critique pour les Pêches Océans, et Douglas Young de Gloucester sera le critique suppléant pour les Finances et critique pour les Institutions financières.

En Nouvelle-Écosse, la député Coline Campbell de South West Nova sera la critique suppléante pour les Pêches et Océans, alors que Francis Leblanc (Cape Breton Highland Canso) sera le critique suppléant pour le Commerce extérieur.

Les députés francophones ontariens auront aussi leur mot à dire à la Chambre des communes. Le plus en vue sera Jean-Robert Gauthier d'Ottawa-Vanier, qui est confirmé au poste de whip en chef, et leader adjoint de l'opposition à la Chambre. Comme par le passé, M. Gauthier sera le critique pour les langues officielles. Son collègue Don Boudrias (Glengarry-Prescott-Russell) sera le whip adjoint, critique pour les Opérations gouvernementales, critique pour la Société canadienne des postes, et président du comité du caucus sur les Opérations gouvernementales.



John Turner

Réginald Bélair de Cochrane Supérieur dans le Nord de l'Ontario a été nommé critique associé pour les Forêts. Le député Eugène Bellemare de Carleton Gloucester sera le critique suppléant pour la Consommation et les Corporations, et le critique suppléant pour la Commission des relations de travail dans la Fonction publique. Diane Marleau de Sudbury sera la critique suppléante du ministère Énergie, Mines et Ressources, de même que critique suppléante à la Gestion financière. Gilbert Parent de Welland Sainte-Catherine Thorold dans le Sud de l'Ontario sera critique à la Jeunesse, critique suppléant dans l'Agence canadienne de développement international et whip pour la région de l'Ontario du Sud-Ouest et du centre.

Enfin, le seul député francophone de l'Ouest, Ronald Duhamel de Saint-Boniface au Manitoba, sera le critique pour l'Éducation et l'Alphabétisation, et critique suppléant pour les langues officielles.

• *Grande première en Alberta*

Edmonton sort grand vainqueur du premier tournoi provincial d'improvisation

EDMONTON - La Boîte à Popicos et la Faculté Saint-Jean étaient les hôtes samedi dernier de cette grande première provinciale d'improvisation. On y retrouvait les meilleurs joueurs des 4 ligues de la province, c'est-à-dire: la Ligue locale d'improvisation d'Edmonton (LLIE), la Ligue d'improvisation de Calgary (LIC), la Ligue d'improvisation du Nord (LIN) et la Ligue d'improvisation de Bonnyville (LIB).

Les résultats des matchs sont comme suit:

1) LLIE 8 - LIN 2
2) LIC 7 - LIB 3
3) LIC 7 - LIN 3
4) LLIE 7 - LIB 3
5) LLIE 6 - LIC 5
6) LIB 7 - LIC 4

Les équipes qui se sont rendues en finale provinciale sont donc la LLIE d'Edmonton et la LIC de Calgary. Le tout s'est terminé par une victoire d'Edmonton au compte de 7 à 6. Les trois étoiles du match final étaient dans l'ordre croissant Jo-Anne Demers, Nathalie Tremblay et Martin Flibotte. Le trophée du meilleur compteur a été décerné à Jean-Pierre Grenier de Calgary, le trophée du public a été décerné à Jo-Anne Demers d'Edmonton, et le trophée de l'étoile du public a été décerné à Martin Flibotte d'Edmonton.

Les joueurs ainsi que les spectateurs ont pu apprécié ce tournoi provincial d'improvisation et tous espèrent que l'expérience sera répétée l'an prochain.

(Photo Michel Raymond)

• *Le 20 février 1989*

On célèbre la Journée du Patrimoine du Canada

EDMONTON - La Journée du Patrimoine, troisième lundi de février, est célébrée de bien des façons et à bien des endroits au Canada.

Ce jour est destiné à faire connaître le patrimoine national et à fournir aux Canadiens une occasion exceptionnelle de célébrer leur unité et leur diversité, d'oublier leurs différences et de réfléchir sur leurs réalisations communes, et sur les réalisations et les traditions que les générations précédentes leur ont léguées.

Il a été célébré pour la première fois en 1974, un an après que la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine a proposé au gouvernement fédéral de consacrer chaque année, à la mi-février, une journée pour célébrer le patrimoine du Canada. Depuis 1979, la fondation et plusieurs députés demandent instamment que cette journée soit déclarée jour de congé national.

Les célébrations de la Journée du Patrimoine sont de plus en plus variées et les groupes qui l'appuient sont de plus en plus nombreux. Dans tout le Canada, des groupes de conservation du patrimoine, des citoyens, des ministères et même des villes et des villages entiers participent à la préparation et à la présentation de divers projets et activités concernant le patrimoine.

Environnement Canada, ministère fédéral chargé d'administrer les lieux patrimoniaux d'importance nationale au Canada, joue un rôle de premier plan dans les célébrations. L'une de ses contributions est la présentation annuelle de prix du patrimoine visant à honorer les personnes qui se sont distinguées par leurs réalisations dans le domaine de la conservation du patrimoine naturel et culturel.

Cette année, à Peterborough, en Ontario, le Service canadien des parcs et les Amis de la voie navigable Trent-Severn commanditent un festival du patrimoine consacré au canot, où l'on pourra assister à des démonstrations de fabrication et de restauration de canots et visiter des expositions de canots et de souvenirs relatifs au canotage. À la forteresse de Louisbourg, en Nouvelle-Écosse, des reconstitutions de batailles en costume d'époque plongeront les spectateurs dans l'atmosphère d'un autre siècle, alors que la Grande-Bretagne et la France se disputaient la maîtrise des mers.

Pour de plus amples renseignements sur les activités prévues dans votre région la Journée du Patrimoine, communiquez avec le Service des parcs d'Environnement Canada au numéro suivant: Région des Prairies (403)292-4495.

• *Alliance française d'Edmonton*

Henriette Walter donnera une conférence intitulée: «Si le français m'étais conté»

par PIERRE BRAULT

EDMONTON-La Fédération des Alliances françaises a délégué Madame Henriette Walter comme conférencière à l'Alliance française d'Edmonton. La conférence intitulée: «Si le français m'était conté», sera donnée le jeudi 23 février à 19 h 30 à la Faculté Saint-Jean, salle 03, et sera suivie d'une réception avec vins et fromages.

La longue carrière de Madame Walter est marquée par la grande diversité de ses intérêts, comme la linguistique fonctionnelle, la littérature, la traduction anglaise, française, italienne, gallo - dialecte régional de Bretagne et par l'extraordinaire constance de ses succès.

Avec **Le Français dans tous les sens**, livre qui a remporté un des Grands Prix 1988 de l'Académie française, cette universitaire distinguée s'adresse à un public de non-spécialistes et brosse un portrait soigné et distrayant de l'histoire, de la géographie et du présent de la langue française. Nul doute que sa curiosité d'esprit et son humour brilleront aussi dans sa conférence sur les origines de cette langue.

À la 3...

• *Réunion annuelle*

On a parlé de bénévolat à l'A.C.F.A. régionale de Rivière-la-Paix

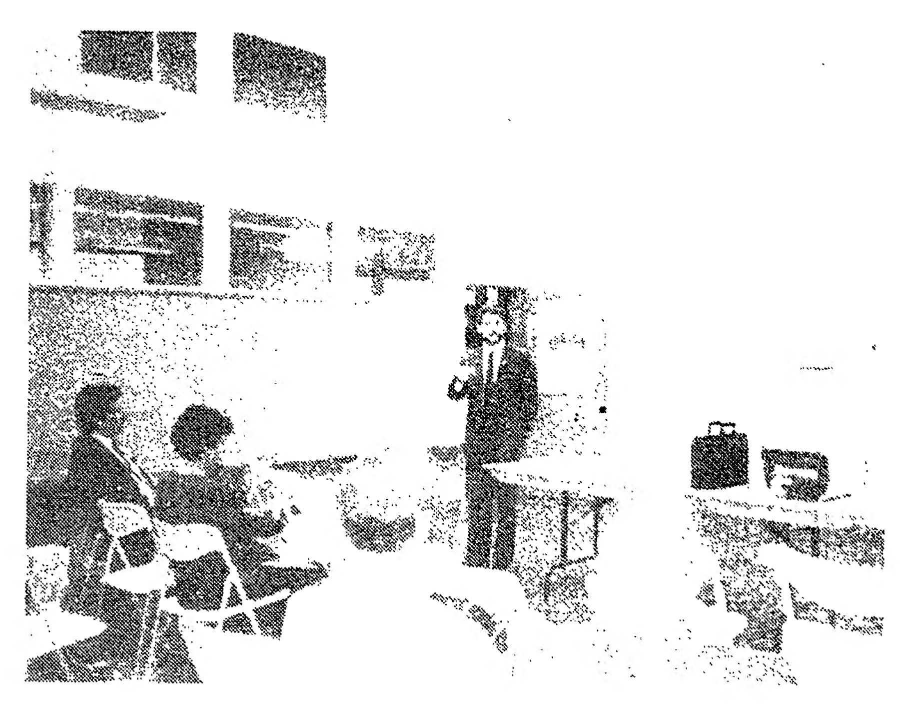
par NOËLLA FILLION

GUY-Le 28 janvier dernier avait lieu la réunion annuelle de l'A.C.F.A. régionale de Rivière-la-Paix. Avec ou contre la poussée violente du vent chinook ambiant, soixante-trois personnes ont participé à ce rassemblement annuel.

C'est vers 13h que les ateliers ont débuté. Celui de F.J.A. a attiré le plus grand nombre de participants, ce qui augure bien pour l'avenir. M. Daniel Dallaire, président provincial de F.J.A., animait cet atelier tandis que M. Denis Desgagné, animateur culturel à l'école Héritage de Jean-Côté animait celui du leadership.

M. Gilles Bouchard de Saint-Isidore, celui de la procédure parlementaire. Madame Fernande Bergeron, directrice du développement communautaire à l'A.C.F.A. provinciale a animé l'atelier sur le bénévolat tandis que M. Jean Cormier de la Faculté Saint-Jean animait celui du tourisme.

Les quelques participants à qui nous avons parlés, s'entendaient pour dire que leur atelier respectif avait été intéressant et rempli d'information.



M. Jean Cormier de la Faculté Saint-Jean, a donné l'atelier sur le trourisme, lors de la réunion annuelle de la régionale de l'A.C.F.A. de Rivière-la-Paix.
(Photo Noëlla Fillion)

Vers 15h30, Madame la présidente, Normande Bouchard, de Saint-Isidore, appela à l'ordre et souligna le thème de la journée: le bénévolat, ainsi que le slogan: se donner la main pour demain.

Elle souligna la présence d'invités d'honneur. Madame Françoise Dechef, secrétaire à la régionale, a lu le procès-verbal de la réunion de janvier 1988. La présidente présenta ensuite son rapport annuel. Pour sa part, M. Ronald Brochu a fait la lecture du rapport financier tandis que M. Roger Houle a lu celui du vérificateur.

Ce dernier a été nommé vérificateur pour l'année en cours.

Après avoir discuté de l'amendement à apporter à l'article 28 des statuts et règlements, il a été décidé de remettre cet amendement à la prochaine réunion annuelle.

L'item VARIA comprenait le questionnaire de CHFA et aussi les représentants à trouver dans chacune des localités pour siéger au Conseil régional.

Avant de terminer, la présidente souligna la présence de M. Pierre Noël, chef des communications à Radio-Canada à Edmonton, de M. Denis Lord, directeur de la télévision française de Radio-Canada en Alberta, de M. Yvon Laberge, agent du Secrétariat d'État ainsi que M. Denis Lorieau, représentant du Commissaire aux langues officielles.

Vers 17 h 30, la présidente leva l'assemblée permettant ainsi aux bénévoles de placer la salle pour le souper annuel.

• *Absence de Radio-Canada*

«Calgary a été favorisée comme aucune autre région albertaine»

- Paul Dumaine

par PIERRE BRAULT

EDMONTON-L'absence de la Société Radio-Canada lors de la foire «Éventail des services en français de Calgary», a soulevé quelques vives réactions dans les milieux francophones de la ville du Stampede, notamment de la part de l'A.C.F.A. régionale de Calgary.

L'une de nos correspondantes, Madame Gadha Chatila, faisait d'ailleurs mention dans son reportage sur l'Éventail, publié dans l'édition du 27 janvier dernier, de l'absence notée, de la part des organisateurs, des participants et des visiteurs, de la Société d'État.

Le 16 janvier, M. Camil Simard, président de la régionale de l'A.C.F.A., faisait part de son insatisfaction et de sa déception, dans une lettre adressée à M. Denis Collette, directeur de CHFA, la radio française de Radio-Canada en Alberta, dont le ton ne laisse aucun doute sur les sentiments qui animent les dirigeants de cette association régionale face à la Société Radio-Canada.

Dans sa réponse datée du 27 janvier, M. Paul Dumaine, directeur régional des services français de Radio-Canada en Alberta, répondait à M. Simard, mentionnant le contretemps qui avait empêché la Société de participer à l'Éventail comme il avait été prévu.

De plus, M. Dumaine a tenu à faire remarquer, que durant l'année écoulée, Calgary avait été favorisé comme aucune autre région albertaine. «Je donnerai quelques exemples. D'abord, la présence d'équipes radio et télé durant les mois de janvier et février pour couvrir l'activité intense entourant les Olympiques, ceci bien sûr, en plus des équipes du réseau. Il faut aussi souligner la diffusion de l'émission Le Jour du Seigneur au réseau de télévision depuis la paroisse Sainte-Famille, le 10 janvier. On a aussi produit l'émission Calgary, Prêts? Partez! diffusée le 5 janvier sur tout le réseau au Canada et 10 jours plus tard en Europe sur le réseau TV5. Une heure d'émission sur le Stampede a été présenté au réseau le 29 juillet et cette même émission sera diffusée en Europe sur TV5, le 6 mars prochain.»

M. Dumaine ajoutait que ce bref aperçu ne tenait pas compte des activités de CHFA et de d'autres reportages, contributions au réseau, etc. «Comme vous pouvez le constater, ajoutait-il, nous faisons notre possible pour refléter la région de Calgary à notre antenne, comme on le fait pour les autres communautés de la province d'ailleurs.»

De plus, M. Dumaine reconnaissait que la radio et la télé ne peuvent pas tout couvrir, mais il a tenu à rassurer le fidèle public de Radio-Canada que la Société faisait tout ce qui est en son possible avec les moyens dont elle dispose.

Depuis septembre 1987, Solange Brochu, la populaire correspondante de CHFA à Calgary, participe activement à l'émission quotidienne Au Café Show, diffusée du lundi au vendredi de 6h à 9h, donnant de précieuses informations sur les diverses activités communautaires culturelles et sociales organisées à Calgary. M. Simard reconnait effectivement l'apport précieux de Madame Brochu à l'émission du matin et veut être assuré d'une continuité dans ce domaine.

• *Nomination libérale*

Yolande Gagnon veut représenter le comté de Calgary McKnight



Yolande Gagnon

par PIERRE BRAULT

CALGARY - En janvier dernier, Madame Yolande Gagnon, de Calgary, annonçait qu'elle serait candidate à l'investiture libérale dans le comté de Calgary McKnigt en vue des prochaines élections provinciales.

Madame Yolande Gagnon est très connue à Calgary pour son implication dans le domaine scolaire ayant été depuis 1978 et jusqu'à maintenant commissaire d'école à la Commission des écoles catholiques de Calgary. Elle a occupé le poste de présidente de cette commission scolaire de 1984 à 1987 et a aussi, durant le même terme, été présidente de l'Association des commissaires d'écoles catholiques de l'Alberta.

Avant son entrée en politique en 1978, Madame Gagnon a oeuvré dans de nombreux organismes communautaires comme volontaire. Elle a été honoré par le Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs en 1985. En 1987, Phi Delta Kappa reconnaissait sa contribution dans le domaine de l'éducation et en 1988, elle recevait la médaille de l'Ordre du mérite du 75e anniversaire du Diocèse catholique romain de Calgary.

Lors de sa rencontre avec la presse, Madame Gagnon a déclaré qu'elle était prête a donner une voix forte à la ville de Calgary et au comté qu'elle représentera. «Le Parti Libéral et moi sommes prêts pour une élection provinciale à la fin de mars ou au début d'avril. Je veux donner aux électeurs du comté de Calgary McKnight un vrai choix le jour de l'élection: le choix entre un Parti qui est fatigué et qui utilise l'approche de «Rambo» en dilapidant l'argent des contribuables dans sa tentative de solutionner les problèmes ou le Parti Libéral avec son chef Laurence Decore dont l'expérience administrative est basée sur des principes déjà éprouvés et qui préconise une planification à long terme.»

Et elle ajoutait: «Après les élections, la présence libérale à la Législature sera accrue et j'espère avoir le plaisir de servir les intérêts de chaque personne de mon comté.»

Éditorial

Guy Lacombe

On n'a pas le choix!

Une fois de plus les jeunes Franco-albertains ont servi une leçon à leurs aînés. Cette fois-ci, l'action s'est déroulée à Bonnyville, la semaine dernière, à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'A.C.F.A.

Ça fait au moins sept ans qu'on parle, à Bonnyville, d'établir une école française pour servir la jeunesse franco-albertaine, mais juqu'à présent, les efforts des parents n'ont pas donné les résultats escomptés.

Qu'on ne se méprenne pas cependant. Même si l'établissement d'une école française pour desservir une population donnée ne devrait pas poser plus de problèmes que d'ouvrir un bureau de poste ou une caserne de pompiers au sein d'une communauté, ce n'est jamais une entreprise facile. L'expérience nous l'a démontré à maintes reprises.

Les gens voient plus facilement l'utilité d'un camion à incendie pour sauver une grange ou une vieille maison qui brûle, qu'une école française pour sauver une langue et une culture qui sont en train de se perdre. Quand un bâtiment est détruit, on peut le reconstruire, et souvent mieux qu'avant. Les gens de Saint-Paul l'ont prouvé de façon éclatante avec leur Centre culturel. Mais quand c'est une langue et une culture qui sont perdues, c'est fini, ce n'est pas récupérable. La communauté s'appauvrit et c'est tout le pays qui y perd. Les exemples ne manquent pas en Alberta, malheureusement.

Or, à Bonnyville, il y a un groupe de parents qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leurs énergies pour que se produise, ce qu'on peut aujourd'hui considérer comme un miracle en Alberta. Et le miracle ne s'est pas produit. Or, les grands perdants dans tout cela, ce sont d'abord les enfants eux-mêmes. Ils perdent à l'école ce que dans nombre de familles les parents ont tenté de leur inculquer pendant les six premières années de leur vie. L'école devait les enrichir; l'école les a appauvris.

La semaine dernière, les jeunes eux-mêmes ont dit qu'ils en avaient assez et ont décidé de se prendre en mains. Parfois, les parents risquent fort quand ils s'impliquent dans les conflits scolaires. Les jeunes, eux, n'ont rien à perdre; ils ont tout à gagner. Et le nouveau président de l'A.C.F.A. régionale, Réal Girard, a reconnu sur-le-champ que l'Association n'avait pas d'autre choix que d'appuyer les jeunes. Bravo!

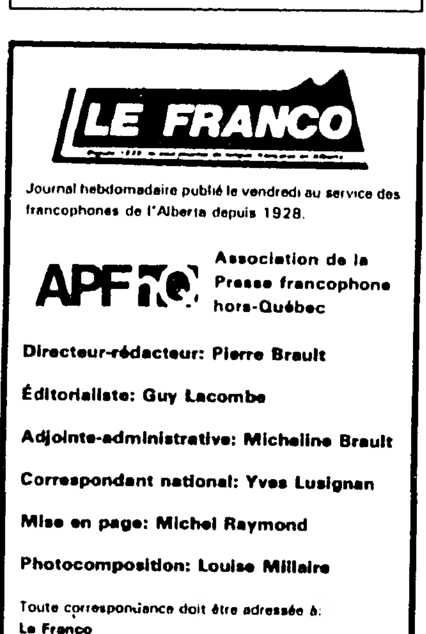
En réalité, les jeunes eux-mêmes ne devraient pas devoir s'embarquer dans un tel dossier. Au niveau secondaire, ils en ont déjà plein les mains avec leurs études. Mais ils reconnaissent qu'ils n'ont plus le choix. Ils ont posé un geste responsable qui les honore. Et soyez assurés qu'ils vont d'ailleurs apprendre beaucoup de choses: la constitution canadienne, la politique, la démocratie, les conflits d'intérêts et même la mesquinerie sont autant de mots qui vont tout à coup avoir une signification toute nouvelle pour eux et qui vont faire partie de leur vocabulaire quotidien.

Ils méritent l'appui bienveillant et sans réserve de tous ceux et celles qui pensent grand et qui ont à coeur l'avenir de leur communauté et de notre province!

La pensée de la semaine...

«Avoir honte de changer, c'est avoir honte d'être humain.»

(Michelle Le Normand)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APF Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Louise Millaire

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

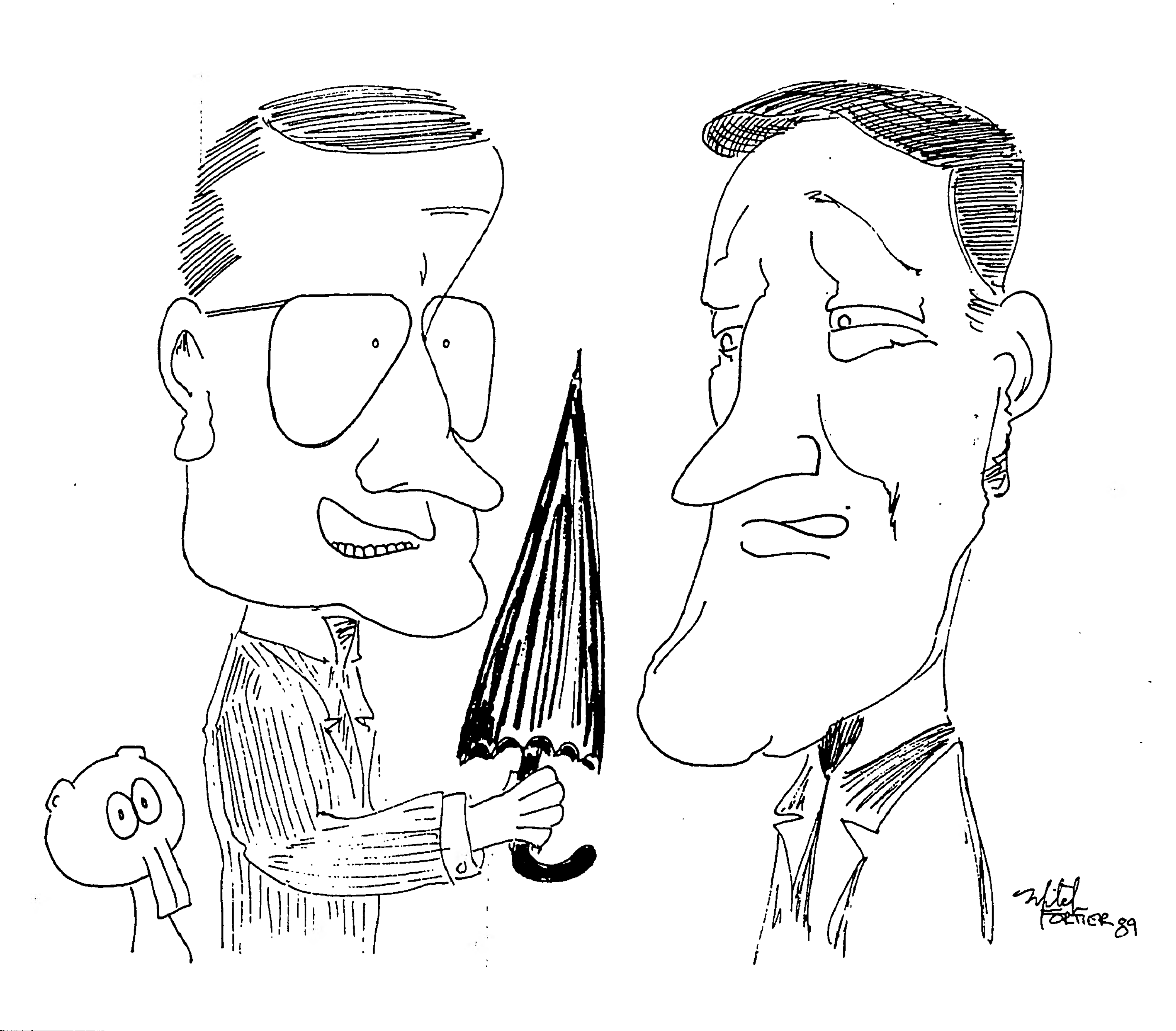
Abonnement d'un an: 15$ · Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe · Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Westweb Press à Edmonton, Alberta.

Caricature

Mon cher Brian, rien de mieux qu'un bon parapluie pour combattre les pluies acides!



Nouvelles régionales

• Grâce au travail d'Alex Twins et de Richard Arès

L'église d'Hobbema est maintenant «peuplée»

par GUY LACOMBE

HOBBEMA - Dimanche dernier, 12 février, avait lieu à la paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs-d'Hobbema, le dévoilement de la deuxième série de magnifiques vitraux qui ornent maintenant cette église.

La première série de vitraux, représentant des scènes du Nouveau Testament, avait été dévoilée au mois de juin 1988. Dimanche dernier, devant une forte assistance et une vingtaine d'Oblats qui s'étaient rendus à Hobbema pour cette occasion, on a dévoilé quatorze nouveaux vitraux représentant cette fois, des scènes de l'Ancien Testament.



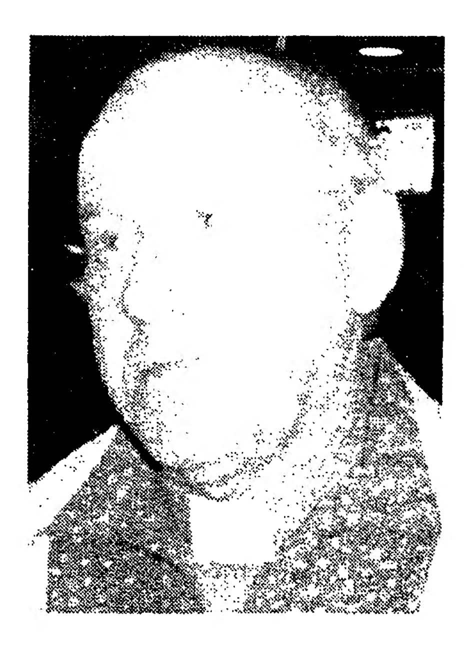
Richard Arès



NOUVELLE TECHNIQUE

Ces vitraux sont remarquables pour au moins deux raisons. La première tient à la technique employée pour les fabriquer. Il ne s'agit pas dans ce cas-ci de différentes pièces de verre de couleur enchâssées dans une armature de plomb, mais plutôt d'un papier de couleur qui adhère à la vitre et qui est ensuite protégé par une autre vitre. Chaque couleur est néanmoins entourée d'une ligne de plomb, ce qui donne un effet de vitrail traditionnel. Cette méthode permet une créativité pratiquement illimitée, d'autant plus d'ailleurs que le choix des couleurs est aussi illimité.

Ce procédé est rapide, résiste à l'usure du temps et a en outre l'inestimable avantage d'être très peu dispendieux. À Hobbema, chaque vitrail a coûté entre $400 et $500, mis à part le travail de l'artiste. Ces vitraux sont faits à Edmonton par l'entreprise Designer Glass Studio dont M. Richard Arès est le propriétaire.



Père Gilles Gauthier

L'ARTISTE ALEX TWINS

La deuxième particularité de ces vitraux, et probablement la plus importante, tient au travail de l'artiste même. Cet artiste est M. Alex Twins de la réserve indienne d'Hobbema. «J'ai traduit la Bible dans ma culture», a-t-il confié au FRANCO.

Une fois qu'on s'est entendu sur le thème de chacun des vitraux, M. Twins prend le temps qu'il lui faut pour lire les textes de la Bible et méditer. «Quand je lis la Bible, dit-il, je me vois comme un autochtone dans la Sainte-Ecriture.»

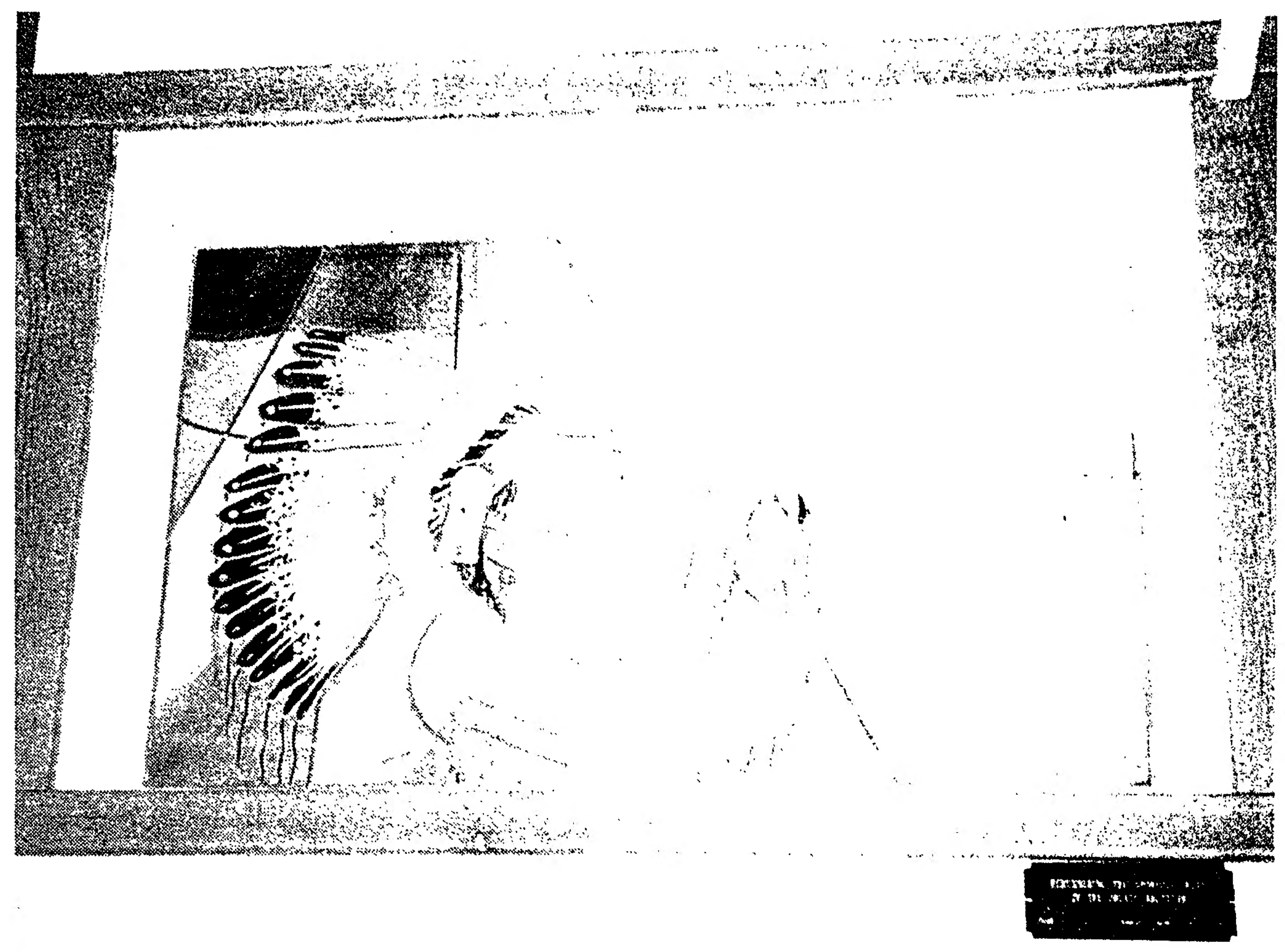
Et c'est ainsi que dans chacun des vitraux, les personnages ont les traits et la physionomie des Indiens du Canada. Les symboles aussi sont changés pour représenter la culture indienne. Dans la scène de la Nativité de Jésus, le cheval et bison ont remplacé le boeuf et l'âne traditionnels; au baptême de Jésus, l'aigle remplace la colombe; le Christ n'est plus attaché à la croix mais à «l'arbre sacré», etc. Comme le faisait remarquer dimanche dernier le Père Félix Vallée, provincial des Oblats, tout le catéchisme est ainsi illustré dans l'église d'Hobbema.

L'ÉGLISE EST MAINTENANT PEUPLÉE

Le curé de la paroisse est le Père Gilles Gauthier, O.M.I. Il n'est évidemment pas étranger au contenu de chacun des vitraux et il est enchanté des résultats obtenus. Quant aux paroissiens eux-mêmes, inutile de dire qu'ils sont très fiers de leur lieu de prière. Construite en forme de «teepee», l'église est une réussite architecturale.

«Mais elle ressemblait à un entrepôt, a dit l'un d'eux. Elle semblait vide. Maintenant elle est peuplée.»

Cette vaste entreprise n'est pourtant pas terminée. La presque totalité de la façade de l'église, qui fait face au soleil levant, est une immense fenêtre triangulaire. Il s'agit maintenant de transformer cette fenêtre en une immense verrière. C'est dire que M. Twins a du pain sur la planche et que les paroissiens ne sont pas au bout de leur émerveillement.



Voici l'un des magnifiques vitraux, une création de l'artiste Alex Twins et exécutés par Richard Arès. On remarque une plaque dans le bas à droite mentionnant:«En souvenir du travail apostolique des Frères oblats.» Les autochtones ont toujours eu beaucoup de reconnaissance pour la communauté des Oblats, qui, depuis le milieu du siècle dernier vit avec eux dans l'Ouest canadien.
(Photo Guy Lacombe)

Lettres ouvertes

En réponse à Québec et Irlande

Si je comprends bien la situation, les anglophones du Québec ont leur système scolaire complet de la plus tendre enfance jusqu'aux limites des universités; ils ont leurs journaux, réseaux de radio et de télévision, ils possèdent leur large part du commerce et des propriétés du Québec. Et je suppose qu'ils acceptent, comptent et caressent leur part des dollars touristiques attirés par le visage exotique français du Québec.

Mais ils se sentent persécutés et leurs hurlements de douleur traversent les Rocheuses. Veuille le Seigneur que les francophones des autres provinces en viennent à être persécutés comme eux, également.

Il y en a pourtant qui voudrait établir un parallèle entre la question Irlandaise et la Loi sur l'affichage au Québec. Et je me suis souvenu d'une page dans la biographie de l'abbé François-Xavier Lafrance par PH. F. Bourgeois, c.s.c., Librairie Beauchemin, 1925. C'est une page que vous ne trouverez pas dans les manuels d'histoire à l'eau de rose qui accompagnaient, dans les écoles, les cartes géographiques où le soleil ne se couchait jamais sur l'Empire.

«En 1847, une immigration extraordinaire vint d'Irlande à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick). Quinze mille Irlandais débarquèrent à l'Île-de-la-Perdrix dans le port de Saint-Jean. En Irlande, c'était l'année terrible. Dans la Verte-Erin, depuis 1845, la pomme de terre (patate) était malade.

Les autres pays se ressentirent aussi de cet événement fâcheux. Mais pour l'Irlande, la calamité fut grande, car la pomme de terre était la principale nourriture du paysan. Non pas que l'Irlande ne produisait pas en abondance le blé, et l'orge et l'avoine... Mais ces denrées s'en allaient par lourds convois en Angleterre avec le bétail, les oeufs, le beurre pour acquitter le fermage, et celà sans que le paysan irlandais pût racheter, même à haut prix, son propre grain du landlord anglais, comme autrefois, au dire de Tacite, les paysans bretons rachetaient leur blé du décimateur et des commissaires romains. Et les pauvres censitaires se nourrissaient de navets sauvages, de cresson, de lichen et d'herbe. Dans cette année désastreuse de 1847, au plus fort des calamités, on exporta en une seule semaine de deux localités, celle de Dragheda et de Waterford, 6108 têtes de bétail, 466 000 livres de farine, 130 caisses d'oeufs, 192 500 livres de beurre (Daily News).

D'après le rapport des commissaires du gouvernement (Thomas' Official Directory) les spéculateurs anglais arrachèrent cette année-là, de la bouche des habitants de l'Irlande une valeur de 55,697,650 louis sterling. Et le fléau de la famine allait, à droite et à gauche, a dit un historien de ce pays, fauchant des populations. Les cadavres s'entassaient par les chemins et dans les chaumines. Et debout au milieu de ces cadavres, les vivants décharnés paraissaient des spectres. On les vit tomber morts en broutant l'herbe des champs. Les chevaux, les ânes, les chiens étaient dévorés. À Cliffen, Irlande, un grand voyer rencontra épars sur la voie publique, comme après une bataille, les corps de cent quarante pauvres. En certains endroits, les vivants manquaient pour relever et ensevelir les morts.

Sur les quinze mille émigrés, arrivés d'Irlande en 1847, il en mourut deux mille du typhus.»

Il faut un étonnant sens des proportions pour établir une comparaison entre la Loi sur l'affichage au Québec et les lois sur le commerce et la propriété que la noble Angleterre a imposées à l'Irlande pour réduire son peuple à l'extrême pauvreté, le conduisant au génocide par la famine. En fait, c'est une insulte ajoutée aux souffrances du peuple d'Irlande que de comparer leur histoire à celle des anglophones du Québec.

Elphège Boulet

• *Bénévolat*

Yvonne Bouchard est reconnue bénévole de l'année

par NOËLLA FILLION

GUY - Il est devenu une tradition dans les régionales de l'A.C.F.A. de reconnaître officiellement le travail inlassable des bénévoles. La régionale de Rivière-la-Paix n'a pas fait exception à la règle et a honoré huit bénévoles lors de son assemblée annuelle tenue à Guy.

Madame Normande Bouchard a présenté d'une façon fort originale le premier récipiendaire, M. Ronald Brochu en lui dédiant un poème sur le bénévolat et lui présentant une plaque, oeuvre d'un artiste de Saint-Paul, M. Hermann Poulin.

On sait que Ronald s'est dévoué comme président, par intérim, en un temps important et critique, à l'heure de l'établissement de l'école française.



Yvonne Bouchard a été reconnue bénévole de l'année dans la régionale de Rivière-la-Paix. Elle pose fièrement ici avec son époux Laurent et les membres de sa famille.
(Photo Noëlla Fillion)

La 2e bénévole: Mme Thérèse Allard, reconnue pour son rôle de secrétaire efficace et infatigable et pour son dévouement à faire connaître et enseigner la danse folklorique.

Mme Marie Beaupré fit la présentation de la 3e bénévole: Madame Simone Laberge soulignant son dévouement comme instigatrice du Centre d'éducation permanente dans notre région, comme membre bien active de l'A.C.F.A., membre du conseil, représentante au provincial, et comme correspondante fidèle au Franco.

Une plaque lui fut remise par l'entremise de sa soeur Madame Rose Lavoie. M. Lucien Pearson fit la présentation du quatrième bénévole, M. Raymond Thibault en qui on reconnaît un dévouement inlassable, malgré une santé précaire, à l'A.C.F.A., comme ancien président, comme vétéran et volontaire de la Croix-Rouge depuis de nombreuses années. Il fut celui qui, par ses paroles convaincues, souligna l'importance de notre hymne national dans les trois domaines de son bénévolat.

La présentation du cinquième bénévole fut fait par M. Ronald Brochu. Mme Thérèse Bégin est reconnue pour son courage et son dynamisme dans le domaine du culturel et de l'éducation permanente, et partout où il y a du français.

Le sixième bénévole fut présenté par M. Philippe Ouellet de Tangent. Il s'agissait du directeur du Centre Notre-Dame de la Paix, l'âme de l'A.C.F.A. de notre région, à qui nous devons, entre autres, la refonte de notre constitution et ainsi fut décrit le R.P. Joseph Forget, o.m.i.

M. Léopold Bergeron présenta un septième bénévole et souligna la longévité du représentant de Jean-Côté en la personne de M. Lucien Sasseville, déjà vice-président de l'A.C.F.A. et membre de la chorale régionale. Qui, mieux que lui, pouvait entonner notre hymne national?

Monsieur Denis Lord vient reconnaître au nom de la Société Radio-Canada, M. Ronald Brochu à qui il a remis une collection de disques de musique classique.

Et le point culminant de tout cet exercice fut, sans contredit, la reconnaissance due depuis longtemps à la grande bénévole, Mme Yvonne Bouchard. Mme Normande Bouchard su en termes énergiques souligner la force et le courage de cette personne qui en charroyant des boîtes et des boîtes de produit culturel, a su le faire connaître jusqu'aux confins de la régionale. Femme énergique, accueillante par son sourire, femme de devoir et de relations publiques, nous te disons grand merci, exprimé par cette plante vivace et fleurie que te présentait Thérèse Allard. Les six filles de Mme Yvonne Bouchard vinrent à leur tour appuyer leur mère et lui présenter par leur porte-parole, Denise, un bouquet de sept roses représentant ses septs enfants. Son mari, Laurent, contemplait et approuvait le tout par son large sourire.

Après toutes ces émotions, il fut plus que temps de se détendre et André Provencher nous en fournit l'occasion en animant la soirée-dansante de sa musique variée et entraînante.

«Aimer, c'est se rendre compte de ce qui se passe tout autour de nous.»

Un juste équilibre

LE 8 MARS, Journée internationale des femmes

En souvenir de la grève déclenchée aux États-Unis le 8 mars 1857 par les travailleuses du textile de Lower East Side, Clara Zetkin, dirigeante du parti socialiste allemand, fit approuver en 1910 une motion proclamant le 8 Mars «Journée internationale des femmes».

Célébrer le 8 Mars, c'est rendre hommage à toutes ces femmes qui ont fait preuve de combativité à travers l'histoire dans le but d'améliorer la condition féminine. Leur détermination à faire reconnaître nos droits nous a valu bien des acquis. Et même si dans les faits, l'égalité des sexes n'est pas toujours respectée, la condition féminine continue de s'améliorer jour après jour. Nos réussites sont nombreuses. Ne citons pour exemples que quelques-unes d'entre elles; le droit de vote, l'accès à l'éducation supérieure et aux professions non traditionnelles, la parité des salaires, les congés de maternité, les mesures prises contre la violence faite aux femmes, contre le harcèlement sexuel et contre la publicité sexiste, etc. Le 8 Mars est donc le symbole de la détermination, du courage, de la fierté et de la solidarité des femmes.

Célébrer le 8 Mars, c'est aussi rendre hommage à nos héroïnes locales. L'Alberta compte plusieurs femmes remarquables qui ont oeuvré pour la reconnaissance des droits des femmes. Parmi elles, mentionnons les célèbres Emily Murphey, Louise McKinney, Nellie McLung, Irene Parbly et Henrietta Muir Edwards à qui les canadiennes doivent «l'affaire Personne», cet événement historique par lequel le 18 octobre 1929, l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique fut modifié, afin de reconnaître aux femmes du Canada le statut de «personne».

Pour célébrer cet annniversaire nous vous invitons à participer aux activités qui se dérouleront de 10:00 à 23:00 dans les locaux de la Faculté Saint-Jean.

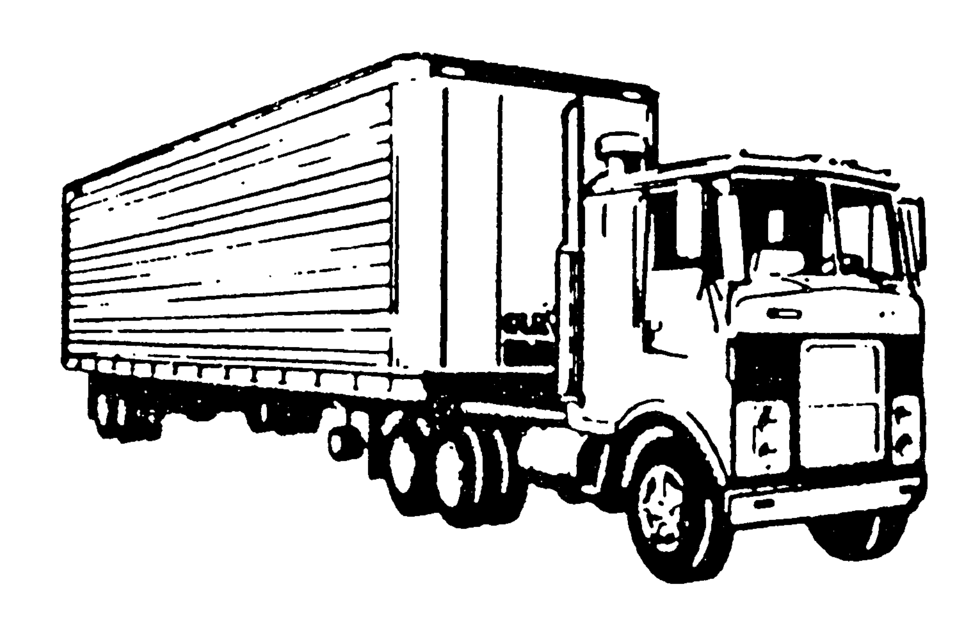
Heureux anniversaire à toutes,

EVELYNE ST-AMAND HUBERT

Votre hebdo préféré

LE FRANCO

DÉMÉNAGE



À compter du 23 février 1989
notre bureau sera situé
au

8923-82e avenue
(Centre 82)
Edmonton, Alberta
T6C OZ2

Téléphone: **465-6581**

Télécopieur (Fax): **465-6773**



Arts et spectacles

• *La culture bientôt à la portée de tous grâce à l'électronique*

Le nouveau directeur du Centre national des arts a confiance au talent canadien

OTTAWA (APF) - S'il y a une chose qui est difficile à avaler lorsqu'on demeure à l'extérieur des grands centres urbains, c'est de ne pas avoir la chance d'assister à loisir aux grands spectacles de nos artistes préférés. C'est encore plus vrai pour un francophone de l'extérieur du Québec, qui ne peut se gaver de culture française à volonté pour les raisons que l'on sait. S'il n'en tient qu'au nouveau directeur général du Centre national des arts à Ottawa, les francophones et les anglophones des différentes régions du pays pourront avoir accès dès cette année à des spectacles variés sur grand écran et en direct... pour le prix d'un billet de cinéma.

Yvon Desrochers est le premier francophone à occuper le siège du conducteur depuis l'ouverture du CNA il y a 20 ans. Jeune, il a 42 ans, cet avocat de formation qui a été le conseiller principal de l'ex-ministre des Communications Francis Fox, est manifestement un homme qui privilégie l'action, et qui ne veut pas perdre son temps en tracasseries administratives. Ce «latin» qui admet déranger l'establishment, s'est mis dans la tête à son arrivée en poste en mai 1988, de brasser la cage et de faire du Centre national des arts une institution véritablement nationale.

C'est que le CNA n'a de national que le nom, reconnaît volontiers M. Desrochers. Il ne répond ni aux attentes et aux besoins des communautés artistiques francophones et anglophones du pays, ni à celles du public canadien. Dans son mandat initial, le CNA devait aider au développement des arts d'interprétation partout au Canada. Il ne l'a pas fait. «Comme on est culturellement largement colonisé, ironise M. Desrochers, on pensait qu'il fallait chercher ce qu'il y a de mieux ailleurs pour nous montrer ce que c'est que la culture et les activités artistiques». Absent dans le développement des arts à travers le Canada, le Centre national des arts, financé par les taxes des contribuables, ne représente encore rien dans la vie des Canadiens.

Yvon Desrochers veut remédier à cette situation. Il faut de toute urgence, dit-il, que le CNA devienne un agent de développement dans toutes les régions, et pas seulement dans la région de la capitale nationale. Cette notion de développement, il veut qu'elle s'articule autour de quatre piliers: la jeunesse, le contenu canadien, les priorités régionales et l'excellence. Ceci dit, il n'est pas question d'utiliser la notion d'excellence pour bloquer l'accès au talent canadien.

«On peut être Canadien et être excellent. Il est temps qu'on se décolonise culturellement, et qu'on le fasse d'une façon sérieuse et déterminée dit le directeur du CNA. Moi j'en ai assez d'entendre dire que si c'est Canadien, ça ne doit pas être bon».

En tant qu'agent de développement, le CNA assure déjà une présence dans les milieux francophones. Par exemple, le Théâtre populaire de l'Acadie de Caraquet au Nouveau-Brunswick et le CNA font des coproductions. Il en est de même avec les théâtres francophones de l'Ontario. M. Desrochers veut maintenant que les jeunes techniciens dans les théâtres régionaux puissent faire des stages au CNA. Il veut donner la chance aux meilleurs musiciens des orchestres de jeunes au Canada, d'avoir accès à l'expertise et à l'expérience de l'orchestre du CNA. Il veut mettre sur pied un programme de formation de jeunes chefs d'orchestre. Il veut voir le beau talent régional sur la scène du CNA, et il n'est peut-être pas loin le jour où le gagnant d'un festival régional, comme le Festival de la chanson de Caraquet, pourra se produire à Ottawa devant un grand public. Avis aux intéressés, M. Desrochers est ouvert à l'idée.

LA TELEVISION AU SERVICE DE LA CULTURE

Pour assumer son mandat national, le Centre national des arts doit aussi être accessible à un maximum de Canadiens. Ceux qui, pour des raisons géographiques, n'ont jamais mis les pieds au CNA, auront bientôt un accès électronique à ce qui se passe sur la scène. Un peu comme on le fait déjà avec la boxe et la lutte, on pourra voir sur écran géant des spectacles en direct du CNA. Les spectateurs d'un bout à l'autre du pays pourront même, grâce à la nouvelle technologie de la télévision à haute définition, poser des questions aux artistes, aux comédiens ou au metteur en scène après un spectacle ou une pièce de théâtre. On imagine déjà l'impact sur des petites communautés francophones isolées comme Gravelbourg en Saskatchewan, Saint-Boniface au Manitoba, ou Chéticamp en Nouvelle-Écosse. Vision d'avenir, direz-vous.

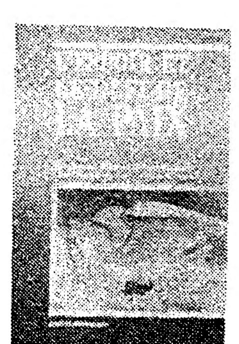
M. Desrochers affirme, lui, que le CNA pourra diffuser de la musique, des spectacles, des pièces de théâtre, des classes de maîtres, des démonstrations, des ateliers et des conférences dès la fin de 1989. Mieux. Les spectacles pourront même être diffusés à partir des régions. «Les premiers équipements de production à haute définition au Canada, ne seront pas cloués sur le plancher du Centre national des arts», dit M. Desrochers avec l'assurance de celui qui voit loin. «Ils vont être dans un mobile de 7,5 millions qui va pouvoir aller dans les différentes régions faire de la captation pour retransmettre à travers le pays». On imagine d'ici une pièce du Théâtre populaire de l'Acadie retransmise d'une mer à l'autre par les bons soins du CNA. «On va devenir national pour vrai» lance le directeur. Le coût du billet pour un tel spectacle sera minime. On vise la clientèle des cinémas. M. Desrochers est d'avis qu'un spectacle reproduit sur écran ne peut pas remplacer le merveilleux d'un spectacle en salle. «Quand on aura payer le prix d'un film, ce sera suffisant».

Combien lui reste-t-il de temps pour réaliser ses projets? «Quatre ans et trois mois». Est-ce suffisant? «Oui». A-t-il les fonds? «Non». A-t-il la volonté? «Absolument». Et dans cinq ans, M. Desrochers?

«Je pense que dans cinq ans, les régions vont se sentir chez-elle au Centre national. Les canadiens vont commencer à découvrir ce que c'est que le Centre national. Quand on paiera un artiste international 20 000 $ pour faire un concert ici, au moins on aura pu le mettre sur écran pour qu'il soit partagé par les Canadiens de façon électronique».

Mon livre de chevet

GUÉRIN LITTÉRATURE



L'Espoir et le défi de la Paix
de
Simone Monet-Chartrand
en collaboration avec
Carmen Villemaire

Au-delà de l'Année internationale de la Paix, le mouvement pour le désarmement doit se poursuivre. C'est pourquoi, afin d'encourager et de stimuler la dynamique de la Paix, Simone Monet-Chartrand, qui a milité avec passion tout au long de cette année, continue son combat en publiant en collaboration avec Carmen Villemaire **L'Espoir et le défi de la Paix.**

L'une des principales caractéristiques du nouveau pacifisme des années 80 consiste à mobiliser des gens venant de tous les milieux. Et c'est grâce à l'année internationale de la Paix que divers groupements ou associations féministes, écologistes, syndicalistes, artistiques et religieux ont réalisé solidairement plusieurs projets. **L'Espoir et le défi de la Paix** donne une vue d'ensemble de ces activités et de ces actions entreprises au Québec au cours de cette année. Tous les congrès, conférences, colloques, groupes de pression tels les Artistes pour la Paix ou la Coalition «Un F-18 pour la Paix» et les événements spéciaux comme les 3 millions de minutes de Paix sont recensés. De plus, les textes et allocutions prononcés pour l'occasion par des personnalités comme Fernand Seguin, Albert Jacquard, Elie Wiesel et le Cardinal Paul-Émile Léger sont répertoriés.

«L'instauration d'un climat de paix entre les hommes exige une modification fondamentale, non seulement de nos structures sociales et politiques, mais aussi de nos comportements individuels.» Ce message de Fernand Seguin appuie la volonté de l'auteure: faire réfléchir le lecteur, afin qu'il s'interroge sur ses propres opinions et attitudes face à la guerre conventionnelle ou militaire.

Donc un livre de références et de réflexion indispensable à tous ceux et celles que le problème de la Paix peut encore intéresser.

202 pages
Prix: 14,95 $

• Pour une bonne cause

Alexis LeCrawleur parcourt le pays d'un océan à l'autre sur les genoux





PHOTO DU HAUT-Nous apercevons l'équipe de l'Autoroute Électronique alors qu'elle rencontrait le marathonien Alexis LeCrawleur et obtenait une entrevue du courageux président de l'A.C.F.V.
PHOTO DU BAS-M. LeCrawleur a accepté de poser pour LE FRANCO avant de repartir pour Saskatoon, ville qu'il devait atteindre en soirée.
(Photos Arthur LaPlume)

par **ARTHUR LAPLUME**

EDMONTON-Le Président de l'A.C.F.V. (Association Contre la Formation des Varices), M. Alexis LeCrawleur, était de passage à Edmonton la semaine dernière, en route vers la côte est du pays. Cet événement était de grande importance, puisque même l'équipe de l'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE, qui ne se déplace pas pour rien, était sur les lieux.

M. LeCrawleur a commencé son marathon, assez original, à genoux, dans le port de Vancouver, il y a quelques jours, et selon lui, il devrait le terminer à Halifax, le 24 mai prochain, jour de la fête de sa mère.

Ce marathonien a un courage remarquable. Lorsque nous l'avons rencontré dans le centre-ville d'Edmonton, M. LeCrawleur semblait en pleine forme, malgré des genoux un peu amochés et il était anxieux d'atteindre Saskatoon, en Saskatchewan, pour une réception donnée en son honneur, jeudi soir dernier.

Il parcourt le pays tentant d'amasser des fonds pour aider à la recherche contre la formation des varices. Selon lui, sa mère, sa grand-mère et son arrière grand-mère en ont toutes été atteintes et cela l'a profondément marqué. «Il nous faut absolument trouver un remède contre ce fléau, car beaucoup de personnes en sont marquées», a-t-il souligné presqu'en pleurant.

M. LeCrawleur, âgé de 80 ans, s'attend à pouvoir recueillir entre 2 et 3 millions de dollars au cours de son voyage.

Lui-même étant atteint de ce terrible fléau, cela le force à faire le marathon à genoux pour attirer l'attention du public sur le fait que les jambes sont les parties du corps atteintes par ces «enflâmations» des veines.

Soulignons que ce marathon a été organisé avec le concours du Club des varices de Vancouver qui compte pas moins de 15 membres.

Souhaitons que le courageux périple parcouru par le Président de l'A.C.F.V. ne sera pas en vain et qu'il donnera les résultats escomptés.

Deuxième colloque de la Fédération

Les 3 et 4 mars 1989 au Co

POUR L'AVENIR D

Avis de convocation

Les membres de la Fédération des parents francophones de l'Alberta sont convoqués à l'assemblée générale annuelle de la fédération qui aura lieu le samedi 4 mars 1989 à 13 h 35 à l'Hôtel Coast Terrace Inn, 4440, Calgary Trail Nord, Edmonton.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance (Déclaration de la présidente de l'assemblée)
2. Lecture de l'Avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 mars 1988
5. Questions relevant du procès-verbal
6. Adoption du rapport de la Présidente
7. Adoption du rapport financier
8. Nomination des vérificateurs pour 1989
9. Amendements aux statuts et règlements
10. Élections
    - Nomination de la commission de mise en candidature
    - Élection des membres du CA
11. Clôture de la séance

Amendements aux statuts et règlements

Art.9 - 9.2 Membres ex-officio

a) Le représentant de l'Association canadienne-française de l'Alberta et celui de Francophonie jeunesse de l'Alberta.

b) Doit avoir payé sa cotisation.

Changé par:

a) Tout organisme ayant une orientation et une programmation d'envergure provinciale, appuyant les buts de la F.P.F.A.

b) Doit être légalement détenteur d'une charte provinciale déposée auprès du «Régistraire» des compagnies de la province de l'Alberta.

c) Doit avoir payé sa cotisation.

Art.11 - Obligation des membres.

11.1 Tout membre d'une association-membre qui a payé sa cotisation à la F.P.F.A. dans les délais prévus, a droit de vote à l'assemblée générale.

Changé par:

Tout membre d'une association membre qui a payé sa cotisation à la F.P.F.A. dans les délais prévus, a droit de parole à l'assemblée générale.

11.4 Les membres de la Fédération poursuivront ses buts sans chercher un gain personnel.

Changé par:

Les membres de la Fédération poursuivront les buts de l'association, sans chercher un gain personnel.

Art.16 - Assemblées: annuelle et spéciales.

16.2 Le Président, ou le conseil d'administration, ou trois (3) associations-membres peuvent demander la tenue d'une réunion spéciale. Le conseil doit en convoquer une dans les vingt (20) jours qui suivent la demande écrite indiquant les motifs de la tenue de la réunion.

Changé par:

Le Président, ou le conseil d'administration, ou trois (3) associations-membres peuvent demander la tenue d'une réunion spéciale. Le conseil doit en convoquer une, dans les trente (30) jours qui suivent la demande écrite indiquant les motifs de la tenue de la réunion.

16.4 Devient: Droit de vote.

a) Chaque association membre, qui a payé sa cotisation à la F.P.F.A. dans les délais prévus, aura le droit à un **maximum** de cinq (5) délégués, qui auront droit de vote lors de l'assemblée annuelle ou d'une assemblée spéciale.

b) Chaque association membre ex-officio, qui a payé sa cotistion à la F.P.F.A. dans les délais prévus, aura le doit à un (1) délégué qui aura droit de vote lors de l'assemblée annuelle.

c) Les noms des délégués devront parvenir dans les bureaux de la F.P.F.A., au moins cinq (5) jours ouvrables avant l'assemblée.

d) Un préavis de 24 heures est demandé pour remplacer un délégué par un autre.

16.5 Remplace l'ancien art.16.4
Le quorum de l'assemblée annuelle est d'au moins ...etc. (inchangé jusqu'à la fin).

16.6 Remplace l'ancien art.16.5
L'ordre du jour de l'assemblée annuelle est déterminé ...etc. (inchangé jusqu'à la fin).

des parents francophones de l'Alberta

ast Terrace Inn, Edmonton

E NOS ENFANTS!

PROGRAMME PROVISOIRE
Colloque

VENDREDI 3 MARS 1989:

17h00 Accueil des participants et inscription.

19h30 Ouverture officielle du colloque (salle Ballroom B)
- Message de Mme Claudette Tardif, présidente du colloque.
- Allocution de M. Raymond Poirier, président de la C.N.P.F..

21h00 - Réception vins et fromages *(Salle ballroom B)*

SAMEDI 4 MARS:

07h30 Déjeuner des présidents (salle Patio)

09h30 Rassemblement et explication de la journée par Yvan Beaubien, directeur de la Fédération (salle Impérial)

09h50 à 11h30 Ateliers

Description des ateliers

1. Bilan et perspectives F.P.F.A.
Retour sur les politiques de la Fédération et un regard sur l'avenir.
Animatrice: Madame Hélène Gignac
Personne-ressource: Monsieur Yvon Mahé

2. La qualité de l'éducation offerte à nos enfants répond-t-elle à leurs besoins (forum)?
Quels sont les besoins de nos enfants francophones?
Est-ce que les programmes scolaires existants répondent à ces besoins?
Animatrice: Madame Claudette Tardif
Personnes-ressources: M. Alain Nogue
Mme France Levasseur-Ouimet
Mme Annette Lebel
Mme Linda Arseneau

3. Relation Communauté/école (forum)
La relation que doit avoir la communauté avec l'école et la question des centres scolaires communautaires.
Animateur: Monsieur Alain Tremblay
Personnes-ressources: M. Frank McMahon
M. Guy Doll
M. Clarence Légère

4. La préparation d'une séance de lobbying
Apprendre à contrôler ses émotions, c'est possible.
Personne-ressource: (à déterminer)

5. Sensibiliser la population (outils et moyens)
Comment développer les outils et les stratégies pour sensibiliser la communauté.
Personne-ressource: Le personnel de la F.P.F.A.

Note: Plusieurs ateliers seront ajoutés pour le préscolaire

11h45 Dîner conférence (salle Impérial)
Invitée: Mme Lise Fillion, représentante de l'Office des services de garde à l'enfance du Québec.

13h45 à 15h00 Répétition des ateliers

15h00 à 15h30 Pause et inscription pour l'assemblée générale annuelle.

15h35 à 16h30 Assemblée générale annuelle (salle Gallery)

18h00 Cocktail et banquet avec Francophonie Jeunesse (Salle Impérial)
Mot de Mme Hélène Gignac, présidente de la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

21h00 Danse animée par André Provencher

La Fédération des parents francophones de l'Alberta tient à remercier: **Le Secrétariat d'État** *et* **Le Bureau du Québec** *pour leur contribution financière et bien sûr,* **VOUS LES PARENTS** *pour avoir bien voulu accepter notre invitation.*

PROGRAMME PROVISOIRE
Journée préscolaire

SAMEDI:

08h30 **Accueil et description de la journée**

Forum

08h40 à 09h25 **Atelier 1:** Le préscolaire élément essentiel dans le développement de l'enfant en milieu minoritaire.
- Comment établir la continuité dans la qualité des services entre le préscolaire et l'école?
Personne-ressource: Mme Charlotte Waltky (à confirmer)

09h30 à 10h15 **Atelier 2:** Quels services offrir à la petite enfance? Organisation physique, matérielle et pédagogique des services préscolaires. (Exemple de programmation d'une semaine en garderie, halte-garderie, prématernelle. Exemple d'activités éducatives et culturelles).
Personnes-ressources: (à confirmer)

10h15 à 10h25 **Pause-café**

10h30 à 11h15 **Atelier 3:** Le Centre de la petite enfance à Hull, une expérience unique à étudier.
- Historique, développement, participation des parents dans la gestion et l'administration, nécessité d'un centre de ce genre - Garde en milieu familial (Agence aux nids des petits), Lois, règlements, structure.
Personne-ressource: Madame Monique Allard

11h20 à 11h35 **Résultat du sondage de la F.P.F.A.**
Présenté par M. Steeve Carey

11h45 **Dîner conférence**
Invitée: Représentante du service de garde à l'enfance du Québec.

13h45 à 14h30 **Atelier 4:** Formation et perfectionnement du personnel destiné à la garde des enfants entre 0 et 5 ans.
Personnes-ressources: Éducation permanente (à confirmer)

14h35 à 15h15 **Atelier 5:** Politique du gouvernement en matière du préscolaire.
- Programme de développement, formation du personnel, Services et aides financières offerts aux parents et aux institutions.
Personnes-ressources: (à confirmer)

15h15 **Pause et inscription à l'Assemblée générale**

Exposition de livres, jeux et cassettes destinés aux enfants de 0 à 6 ans (présentée par la Librairie «Le Carrefour»).

La Fédération des parents francophones de l'Alberta tient à remercier: **Le Secrétariat d'État et le Bureau du Gouvernement du Québec** *pour leur contribution financière.* **Le Consulat général de France** *pour le don gracieux de livres.* **La librairie «Le Carrefour»** *pour l'exposition présentée. Toutes les personnes et institutions qui ont bien voulu participer au sondage sur le préscolaire, et bien sûr,* **vous les parents et les intervenants** *dans le domaine du préscolaire, pour avoir bien voulu participer à cette première journée provinciale du préscolaire.*

Formulaire d'inscription

IDENTIFICATION:

NOM: ____________________

ADRESSE: ____________________

____

Tél.: ______________ (maison) ______________ (travail)

Assistez-vous en qualité de:
Observateur: ____________________
Membre associé: (membre individuel) ____________________
Association-membre: ____________________
(nom de l'organisme que vous représentez)

Je désire m'inscrire: Cocher case A ou B

A. à la journée du préscolaire: ateliers de la journée
1. Le préscolaire élément essentiel dans le développement de l'enfant en milieu minoritaire.
2. Quels services offrir à la petite enfance?
3. Le centre de la petite enfance à Hull, une expérience unique à étudier.
4. Formation et perfectionnement du personnel destiné à la garde des enfants entre 0 et 5 ans.
5. Politique du gouvernement en matière du préscolaire.

B. au colloque de la Fédération: ateliers du colloque

S.V.P., veuillez choisir DEUX ateliers auxquels vous aimeriez prendre part.
1. Bilan et perspectives de la F.P.F.A.
2. La qualité de l'éducation offerte à nos enfants répond-t-elle à leurs besoins (forum).
3. Relation communauté/école (forum).
4. Le lobbying et ses émotions.
5. Sensibiliser la population.

premier choix: __________ **deuxième choix:** __________

SERVICES DE GARDERIE:

Un groupe de gardien(ne)s sera disponible pour garder dans les chambres, les vendredi et samedi soirs, ce service sera à la charge des parents. Cependant pour la journée du samedi, ce service sera gratuit.

Je désire les services de la garderie: ____________
J'amènerai ______ enfant(s), âgé(s) de: ______, ______, ______, ______

vendredi (soir):	oui	non
samedi (jour):	oui	non
samedi (soir):	oui	non

FRAIS D'INSCRIPTION:

Hébergement: (55 $/soir x 2 soirs) 110,00 $ ....
Inscription: (incluant atelier, vin et fromage, 1 dîner, le banquet et danse) 55,00 $ ....
Billets additionnels pour le banquet:
(______________ billet(s) x 20,00 $) ....

TOTAL ________

NOTE:

1) S.V.P. inclure un chèque payable à la **Fédération des parents francophones de l'Alberta.**

2) Les chambres d'hôtel seront réservées pour les 3 et 4 mars seulement. Si vous désirez que nous nous occupions de vos réservations, veuillez nous fournir les renseignements suivants:

Date d'arrivée à l'hôtel: ____________________
Date de départ: ____________ Nombre de personnes: ____________

S.V.P., veuillez retourner ce formulaire d'inscription, avec votre chèque, le plus tôt possible, à l'adresse suivante:

Fédération des parents francophones de l'Alberta
8925, 82e Avenue, pièce 205 Edmonton, Alberta T6C 0Z2

N.B.: Pour toute question concernant le colloque ou la journée du préscolaire, veuillez communiquer avec nous à frais virés au **(403) 468-6934.**

Agriculture

• Pour la 3e fois

La Commission canadienne du blé offre des contrats d'orge, série «C»

WINNIPEG - La Commission canadienne du blé vient d'annoncer qu'elle offrait des contrats d'orge à la livraison garantie de la série «C». Les producteurs peuvent donc, pour la troisième fois depuis le début de la campagne, se prévaloir de contrats de livraison d'orge garantie. La Commission a également annoncé qu'elle allait ouvrir un petit contingentement de livraison d'orge avant le mois de juillet 1989.

Les producteurs peuvent se procurer les demandes de contrats «C» auprès des gérants des silos de collecte. Ils peuvent utiliser les mêmes imprimés que lors des demandes précédentes de contrat. La Commission acceptera ces demandes jusqu'au **24 février inclusivement**, le cachet de la poste ou du courrier en faisant foi.

En vertu des contrats à livraison garantie, les producteurs fixent la quantité qu'ils comptent livrer à la Commission. Le volume total que la Commission acceptera dépendra des besoins du marché. En supposant que le volume total dépasse les besoins, la Commission réduira proportionnellement les contrats et elle fera connaître les nouveaux chiffres aux producteurs dans les vingt jours qui suivront la date limite. La Commission garantit de prendre la totalité du volume accepté d'ici la fin de la campagne.

Toute l'orge sélectionnée à titre d'orge de brasserie ou pour la transformation en orge perlée viendra en déduction du volume à livrer par un producteur, ou en plus si le wagon d'orge sélectionnée est rejeté au déchargement. Les producteurs n'auront pas à assigner d'acre donnant droit aux contingentements aux contrats d'orge de la série «C».

La Commission a également annoncé qu'elle allait ouvrir un petit contingentement d'orge avant le mois de juillet 1989. L'importance et le moment n'ont pas encore été décidés.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Audience combinée pour l'examen de la demande présentée par TransCanada PipeLines Limited visant les installations de 1990 et diverses demandes visant des licences d'exportation connexes

L'Office national de l'énergie tiendra une audience combinée pour l'examen d'un projet d'agrandissement du réseau de gazoducs de TransCanada PipeLines Limited ("TransCanada") et des demandes, présentées par des expéditeurs éventuels, visant des licences d'exportation de gaz naturel aux États-Unis.

TransCanada a demandé, le 29 décembre 1988, d'être autorisée à ajouter 471 kilomètres de pipelines et de nouveaux compresseurs en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario et au Québec. L'agrandissement, qui comprend deux prolongements à partir de la canalisation principale de TransCanada jusqu'à la frontière canado-américaine à des points situés près de Gananoque, en Ontario, et Napierville, au Québec, permettrait à TransCanada d'accroître les livraisons aux marchés intérieur et de l'exportation à partir du 1er novembre 1990.

L'Office a également reçu un certain nombre de demandes, présentées par des expéditeurs qui utiliseraient le pipeline de TransCanada, visant des licences d'exportation. Parce que la demande visant l'agrandissement et les demandes visant l'exportation de gaz naturel englobent des questions communes, comme l'approvisionnement, les marchés et les contrats, toutes ces demandes seront examinées dans le cadre d'une seule audience. Les expéditeurs qui n'ont pas encore déposé leur demande visant des licences d'exportation de gaz naturel doivent le faire d'ici le 15 février 1989.

L'audience aura pour but d'obtenir la preuve et les opinions des parties intéressées en ce qui a trait aux demandes visant des installations et des licences d'exportation; elle débutera à Calgary, le mercredi 12 avril 1989 à 9 heures 30, heure locale, dans la salle Sheraton South de l'hôtel Sheraton-Cavalier; elle s'y poursuivra pendant trois jours, puis elle reprendra pour cinq jours à la salle Turner Valley de l'hôtel Palliser à partir du lundi 17 avril 1989. L'audience reprendra dans la salle d'audience de l'Office à Ottawa à partir du mardi 25 avril 1989, à 13 heures.

Quiconque désire intervenir à l'audience doit déposer une intervention écrite auprès de la Secrétaire de l'Office à l'adresse ci-dessous, et signifier une copie à TransCanada à l'adresse suivante:

Monsieur J. M. Murray
Conseiller juridique
TransCanada PipeLines Limited
54e étage, Commerce Court West
Boîte postale 54
Toronto (Ontario)
M5L 1C2

TransCanada fournira une copie de sa demande à chaque intervenant. Les intervenants sont priés d'énoncer dans leur document d'intervention s'ils souhaitent recevoir une copie du cartable des projets, en quatre volumes, mentionné dans la lettre de TransCanada datée du 29 décembre 1988.

Le délai de réception des interventions écrites relativement à la demande présentée par TransCanada est le 15 février 1989. La Secrétaire publiera ensuite une liste préliminaire des intervenants.

L'Office annoncera un délai de réception des interventions relativement aux demandes d'exportation après le 15 février 1989. La Secrétaire publiera ensuite une liste définitive des intervenants dans l'audience combinée.

Quiconque ne désire que faire des commentaires à l'égard de la demande devrait les envoyer par écrit à la Secrétaire de l'Office à l'adresse ci-dessous et en faire parvenir une copie à TransCanada à l'adresse susmentionnée d'ici le 3 mars 1989.

Pour se procurer des renseignements, en français ou en anglais, concernant les Instructions relatives à l'audience (ordonnance d'audience GH-1-89) ou l'ébauche révisée des **Règles de pratique et de procédure de l'ONE** qui régissent toutes les audiences, il suffit d'écrire à la Secrétaire ou de communiquer avec le Bureau de soutien à la réglementation de l'Office au (613) 998-7204.

Louise Meagher
Secrétaire,
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5
Télex: 0533791
Télécopieur: (613) 990-7900

• Du 13 février au 10 mars

La Commission canadienne du blé tiendra des réunions d'informations dans les Prairies

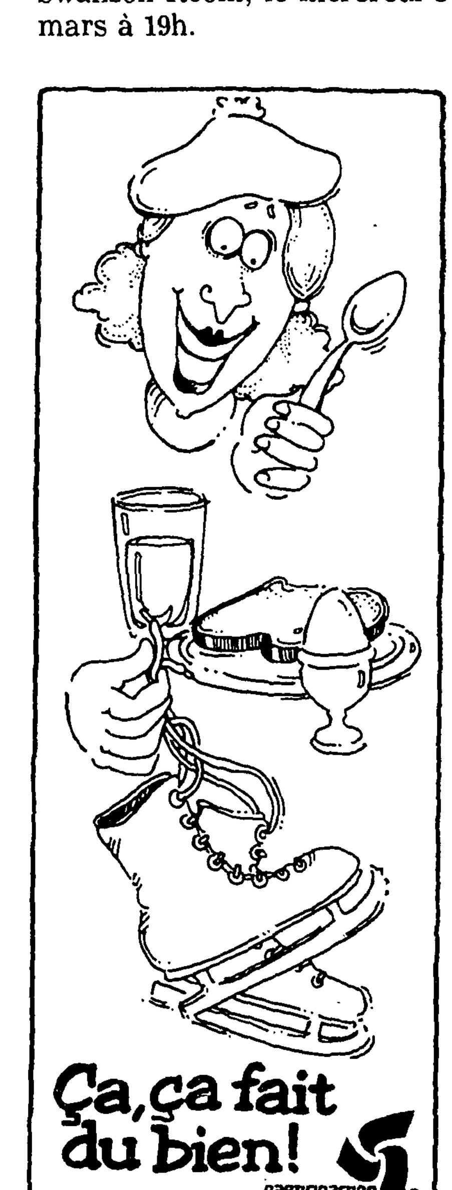
WINNIPEG - La Commission canadienne du blé vient d'annoncer qu'elle tiendra des réunions d'information dans les Prairies du 13 février au 10 mars inclusivement.

La Commission tiendra un total de 24 réunions, deux dans chacune des circonscriptions électorales des membres du Comité consultatif, sauf dans la circonscription no 11. Vu son étendue, il y aura quatre réunions dans cette dernière.

À chacune des réunions, des commissaires ou des membres de la direction seront présents et ils parleront de sujets d'actualité avec les producteurs. La période des questions et réponses occupera une bonne partie de ces réunions.

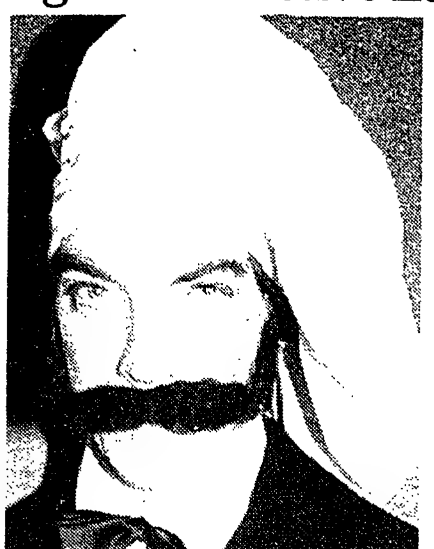
Voici les points de rencontre choisis par les membres du Comité consultatif pour la province de l'Alberta:

Circonscription no 8:
Viking, Community Hall, le lundi 20 février à 13h30;
Circonscription no 9:
Cardston, Legion Hall, le jeudi 9 mars à 19h;
Foremost, Legion Hall, le vendredi 10 mars à 9h30;
Circonscription no 10:
Stettler, Performing Arts Center (50e avenue), le jeudi 23 février à 14h;
Wetaskiwin, Wayside Inn, Cabaret Room, le vendredi 24 février à 13h30;
Circonscription no 11:
Westlock, Westlock Motor Inn, le mardi 21 février à 13h30;
La Crete, Community Hall, le mardi 7 mars à 9h30;
Spirit River, Legion Hall, le mercredi 8 mars à 9h30;
Valleyview, Polar Palace, Swanson Room, le mercredi 8 mars à 19h.



RECHERCHÉS

Pierre Girard de CHFA reçoit des menaces sous forme de lettres anonymes depuis le 6 janvier. Le grand détective Lucky Fluke et l'inspecteur Colombine demandent votre aide dans leur enquête.



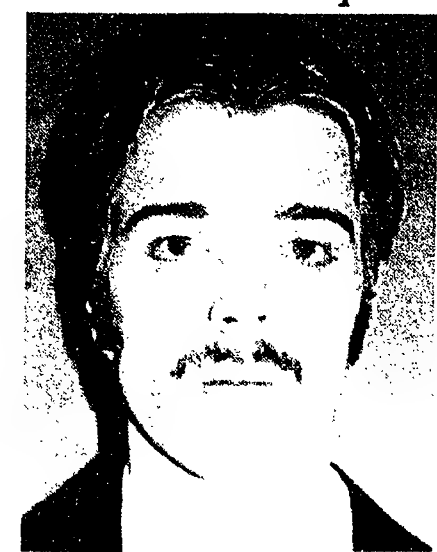
007889
alias
Carlos
Souffley



004321
alias
Bella
Manchure



009967
alias
009967



003750
alias
Clément
Tairement

Identifiez ces quatre (4) personnalités de Radio-Canada et méritez SIX laissez-passer à la 40e Cabane à Sucre le 5 mars 1989.

Envoyer votre réponse au soin de:
Le Franco, 201, 10008 - 109e Rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4.
Le tirage aura lieu le 27 février 1988.

Nom:______
adresse:______
No. de téléphone:______
007889______ 009967______
004321______ 003750______

Office national de l'énergie
Avis d'audience publique
Demande présentée par Amoco Canada Petroleum Company Ltd. visant une nouvelle licence d'exportation de gaz naturel

L'Office national de l'énergie ("l'Office") tiendra une audience publique afin d'étudier une demande présentée par Amoco Canada Petroleum Company Ltd. ("Amoco"), visant une nouvelle licence d'exportation de gaz naturel provenant de la Colombie-Britannique et destiné à l'État de Washington.

Amoco a demandé une licence d'une durée de 15 ans qui entrerait en vigueur le 1er novembre 1989. La licence comporterait les modalités suivantes : une quantité journalière maximale de 704 milliers de mètres cubes, une quantité annuelle maximale de 257 millions de mètres cubes et une quantité maximale de 3 856 milliards de mètres cubes pour la durée de la licence.

L'audience commencera le jeudi, 30 mars 1989 à 9h30 à Vancouver, Colombie-Britannique dans la salle Arbutus de l'Hôtel Four Seasons, 791 West Georgia Street.

L'audience sera publique et aura pour but d'obtenir la preuve et les points de vues des parties intéressées à la demande. De plus, l'Office mettra en application la "Méthode d'intervention en fonction des plaintes" qui a été adoptée dans les **Motifs de décision relative à l'examen des méthodes de calcul des excédents de gaz naturel** de juillet 1987. Cette méthode permet à des utilisateurs canadiens de gaz naturel de s'opposer à un projet d'exportation en faisant valoir qu'ils ne peuvent obtenir des approvisionnements en gaz additionnels, par voie de contrats, selon des modalités semblables à celles de l'exportation proposée, y compris à des prix équivalents.

Quiconque désire intervenir à l'audience doit déposer une intervention écrite auprès de la Secrétaire de l'Office et signifier une copie à Amoco à l'adresse suivante :

Ms. Sandy Luttyck
Associate Regulatory Representative
Amoco Canada Petroleum Company Ltd.
P.O. Box 200, Station "M"
Calgary, Alberta
T2P 2H8

Livraison

700 - 2 Street S.W.
Calgary, Alberta

Télécopieur : (403) 231-6947

Amoco fournira une copie de la demande à chaque intervenant.

Le délai de réception des interventions écrites est le 22 février 1989. La Secrétaire publiera par la suite une liste des intervenants.

Quiconque ne désire faire que des commentaires à l'égard de la demande devrait les envoyer par écrit à la Secrétaire de l'Office et en faire parvenir une copie à Amoco au plus tard le 14 mars 1989.

Pour se procurer des renseignements, en français ou en anglais, concernant les Instructions relatives à cette audience (ordonnance GH-3-89) ou l'ébauche révisée des **Règles de pratique et de procédure de l'ONE** qui régissent toutes les audiences, il suffit d'écrire à la Secrétaire ou de communiquer avec le Bureau de soutien de la réglementation de l'Office au (613) 998-7204.

Louise Meagher
Secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5
Télex : 053-3791
Télécopieur : (613) 990-7900

Claire Ainette reçoit la visite de Lucky Fluke



par BLANCHE MINE

EDMONTON-Le détective Lucky Fluke poursuit son enquête à Fort Edmonton pour découvrir l'auteur des menaces anonymes dont est victime depuis plusieurs semaines l'animateur de l'émission Au Café Show, Pierre Girard. C'est maintenant au tour de Claire Ainette du Daly's Drugs à subir l'interrogatoire du détective de Calgary.

Claire Ainette travaille au Daly's Drugs depuis cinq ans. Elle est la cadette d'une famille de treize enfants. Sa mère est morte en lui donnant naissance et son père a succombé à son chagrin.

On ne lui connaît pas d'amoureux. Mais, à Fort Edmonton, on soupçonne l'entrepreneur de pompes funèbres d'être secrètement amoureux d'elle. Lorsque Claire Ainette a vu Lucky Fluke et Pierre Girard entrer dans la pharmacie, elle a cru défaillir. Pierre Girard est son idole.

Voilà donc une jeune femme qui, si elle devait écrire des lettres à Pierre Girard ne lui ferait parvenir que des missives enflammées.

Lucky Fluke n'a toujours pas résolu l'énigme. Il dit être sur la bonne piste mais ne pense pas découvrir l'auteur des menaces avant la tenue de la 40e Cabane à sucre, la fin de semaine du 4 mars. En attendant, le mystère demeure entier autour de la huitième lettre adressée à Pierre Girard qui se lit comme suit: «La coupe de vinaigre que tu m'as réservée, c'est toi qui la boiras». Mystère et boule de gomme.

Carrières et professions

• *Assemblée annuelle*

Plus de 160 personnes assistent au banquet de l'A.C.F.A. régionale

par NOËLLA FILLION

GUY - L'assemblée annuelle de la régionale de l'A.C.F.A. de Rivière-la-Paix a donné l'occasion à plus de 160 francophones de cette région de se rencontrer devant un bon repas et de fraterniser.

À la table d'honneur, on remarquait de gauche à droite: M. Yvon Laberge, M. Daniel Dallaire, M. Gilles Bouchard, Mme Normande Bouchard, M. Georges Arès, R.P. Joseph Forget, o.m.i., M. Denis Loriau, Mme Aline Houle, M. Roger Houle.

Mesdames Louise Bastien et Barbara Arsenault avaient préparé ce succulent repas. Mme Claudette Warzoneck était responsable de l'ambiance de la salle, décorée en bleu et blanc ayant bien en évidence le thème et le slogan du jour.

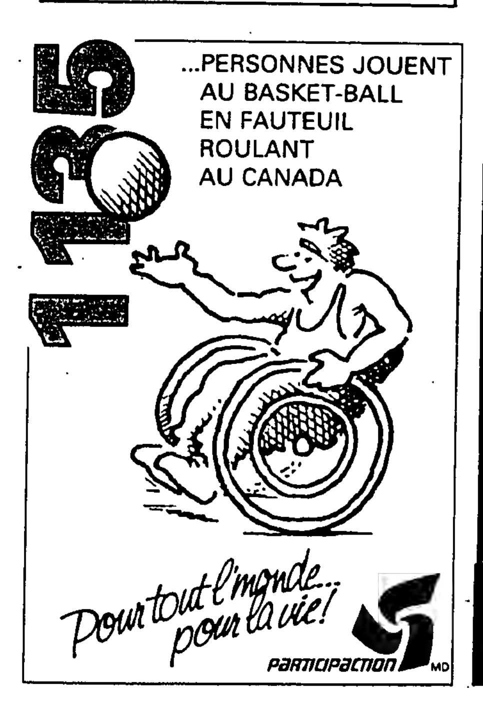
À la fin du repas, M. Roger Houle, agissant comme maître de cérémonie, invita à tour de rôle, Messieurs Denis Loriau et Daniel Dallaire à la tribune. Les points saillants soulevés par ces deux invités furent que: M. Loriau reviendra dans la région à l'automne pour animer des ateliers sur les langues officielles, et que M. Dallaire, pour sa part, souligna l'atout important qu'ont nos jeunes à fréquenter une école française. En parlant de F.J.A., il souligna l'importance des jeunes dans la communauté, et qu'à différents niveaux eux comme nous poursuivent le même but ultime.

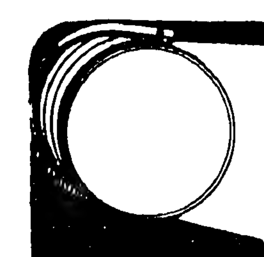
Il annonça qu'il y aura une rencontre franco-jeunesse en septembre prochain. Il disait en terminant que les jeunes sont prêts à se donner la main pour demain.

Madame Normande Bouchard vient à son tour nous présenter le conférencier d'honneur qui, vous le devinez, ne fut nul autre que notre président provincial, dynamique et tenace, M. Georges Arès. Il nous a entretenu de deux sujets importants: le développement communautaire et le bénévolat.

Dans un premier temps, il nous disait combien M. Bouchard, l'ex-secrétaire d'État, se montrait sympathique aux francophones hors Québec, qu'il a un vrai désir de les aider et est avide de connaître les besoins inhérents à leur survie. Il s'agirait de bien penser à notre affaire, afin de bien profiter des fonds qu'il veut déployer pour le développement communautaire, afin que notre communauté francophone puisse se prendre en main.

Selon M. Arès, le bénévolat, c'est quelque chose qu'on fait par désir et par amour. Il récèle une formation en lui-même. Parmi les nombreux postes qu'il a occupés dans la francophonie, tous pour lui, ont été des expériences enrichissantes.





À l'horaire de CBXFT La télévision française de Radio-Canada en Alberta



Du samedi 18 février au vendredi 24 février

Samedi

11h00 **CINÉ-FAMILLE: Le lynx sort sur le sentier**
13h00 **L'UNIVERS DES SPORTS**
14h30 **GÉNIES EN HERBE**
15h00 **LES HÉROS DU SAMEDI**
16h00 **TÉLÉJOURNAL**
16h10 **SCULLY RENCONTRE**
17h00 **LA COURSE DES AMÉRIQUES**
18h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
18h20 **LA SOIRÉE DU HOCKEY:** Montréal à St-Louis
21h00 **L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE**
21h30 **SAMEDI DE RIRE** Inv.: Le groupe sanguin
22h30 **LES NOUVELLES DU SPORT**
22h45 **TÉLÉ-SÉLECTION: Angélique, marquise des anges**

Dimanche

11h00 **AUJOURD'HUI DIMANCHE**
12h00 **LA SEMAINE VERTE**
13h00 **L'UNIVERS DES SPORTS**
13h30 **LES MATINÉES DU DIMANCHE: Une vie normale?**
15h30 **PROPOS ET CONFIDENCE**
16h00 **LA GRANDE VISITE**
17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **TÉLÉJOURNAL**
18h02 **CE SOIR: CETTE SEMAINE**
18h30 **L'HEURE DISNEY Maman aime le rock.**
19h30 **L'AUTOBUS DU SHOWBUSINESS.** Inv.: Paul Piché, Michel Pagliaro et Gabrielle Bujold.
20h35 **LES BEAUX DIMANCHES: Sommes-nous des drogués?**
21h30 **LES BEAUX DIMANCHES: Yves Montand à la rencontre de Pagnol.**
22h45 **LE TÉLÉJOURNAL**
23h05 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h15 **CINÉ-CLUB: Lettres de mon moulin.**

Lundi

17h00 **LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **DÉCOUVERTE**
19h00 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
19h30 **ROBERT ET CIE** Simone doit annoncer à Aimé, une terrible nouvelle.
20h00 **DES DAMES DE COEUR.** Roger remet sa lettre de démission à Gilbert.
21h00 **LA LOI DE LOS ANGELES**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h27 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA: La course du lièvre à travers champ.** Un jeune français arrive à Montréal et est témoin de l'assassinat d'un gangster.

Mardi

17h00 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
17h30 **GRAND AIR**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **CE SOIR MAGAZINE**
19h00 **STAR D'UN SOIR** Inv.: Dominique Lajeunesse
20h00 **L'HÉRITAGE.** Miriam met Delphis au courant des projets de Junior.
21h00 **DALLAS**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h27 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA: Bonnie et Clyde.** Drame policier avec Warren Beatty et Faye Dunaway.

Mercredi

17h00 **L'HEURE DISNEY**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **GÉNIES EN HERBE** Holycross de Saskatoon contre St-Georges de Vancouver
19h00 **LASER 33-45**
20h00 **LE GRAND REMOUS** Louis tente de gagner les faveurs de Brigitte.
20h30 **JEUX DE SOCIÉTÉ** Annick fait un retour haut en couleur.
21h00 **ACTUEL**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h27 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA: Kressin ou le pigeont mort rue Beethoven.**

Jeudi

17h00 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
17h30 **À PREMIÈRE VUE**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE**
19h00 **BONJOUR DOCTEUR.** Gaston et Léopold auront une vive discussion.
19h30 **COMMENT ÇA VA?** Sujets: Les engelures, Grandir avec des kilos en trop et Candidates à l'infarctus.
20h00 **LANCE ET COMPTE.** Marie-France vient se confier à Suzie.
21h00 **DÉMOCRATIES** Les voix de la liberté.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h00 **À PREMIÈRE VUE**
23h30 **CINÉMA: L'épreuve de force.** Drame policier avec Clint Eastwood.

Vendredi

17h00 **DU TAC AU TAC**
17h30 **À PLEIN TEMPS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **VIDÉO-CLUB**
19h00 **LE TEMPS D'UNE PAIX**
19h30 **LES GRANDS FILMS: F/X effet de choc.** Après avoir accepté de simuler le meurtre d'un gangster, un expert en trucages cinématographiques s'aperçoit qu'on cherche à l'éliminer.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA: Poltergeist: la vengeance des fantômes.** Drame fantastique.

LE GRAND REMOUS

le mercredi à 20h00

Gilles Renaud, l'une des vedettes de ce téléroman



L'Autobus du showbusiness
Jean-Pierre Ferland reçoit
dimanche 19 février 1989, 19 h 30

Accompagné de plusieurs vedettes du spectacle, Jean-Pierre nous fera passer une heure fort agréable. Le rideau se lèvera sur Paul Piché, Michel Pagliaro et Pierre Flynn qui chanteront quelques-unes des chansons rendues célèbres par les Beatles.

Jean-Pierre accueillera également la chanteuse Gabrielle Bujold, bien connue du public Albertain, puisque c'est en Alberta qu'elle a commencé sa carrière. Gabrielle interprétera un de ses succès: «Après toi».

Les Beaux Dimanches
Question de drogue
dimanche 19 février 1989, 20 h 30

Un documentaire captivant animé par Gilbert Sicotte et Marie Tifo.

La consommation des drogues n'est plus une réalité marginale, mais bien un phénomène qui se conjugue au présent dans toutes les couches de la société, de l'adolescence à la vieillesse. Informer le public, l'amener à réfléchir et l'inciter à parler ouvertement de ce problème avec les proches, voilà l'objectif fort louable de «Question de drogue».

Le Grand Remous
Jean-Marie voit grand
mercredi 22 février 1989, 20 h 00

Les rêves de Jean-Marie commencent à se préciser sérieusement. Ainsi, alors qu'il répare sa vieille auto en compagnie de son jeune frère Malo, il lui annonce une surprenante décision et l'invite à l'accompagner sur le champ à Joliette. À Brigitte qui s'impatiente de plus en plus, il fera part de ses rêves et de ses ambitions. Au travail, Ron Smith lui fera une proposition qui ne se refuse pas.

Bloc-notes

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission), comme exemple: réunions hebdomadaire, mensuelle et annuelle, expositions culturelles, rencontres de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente devra nous être envoyée **au moins 15 jours avant** la date de l'événement prévu. L'heure de tombée est **le jeudi à 16 heures.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

Saint-Paul

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Calgary

LE COMITÉ FEMMES vous invite à visionner les vidéos «La femme de ...la mère de... madame qui?» le 15 février, «J'ai toujours rêvé d'aimer ma mère» le 22 février. Soyez au rendez-vous tous les mercredis à 19 h, jusqu'au 22 février, à l'adresse suivante: Centre de l'Éducation permanente (AVC) - 332, 6e Avenue S.E., Calgary.

(02-24)

LE COMITÉ FEMMES vous invite à visionner le vidéo "J'ai toujours rêver d'aimer ma mère", le dernier d'une série de cinq. Soyez au rendez-vous le mercredi 22 février à 19h00, à l'adresse suivante: Centre de l'Éducation permanente, 332 - 6e Avenue S.E., Calgary.

02/24

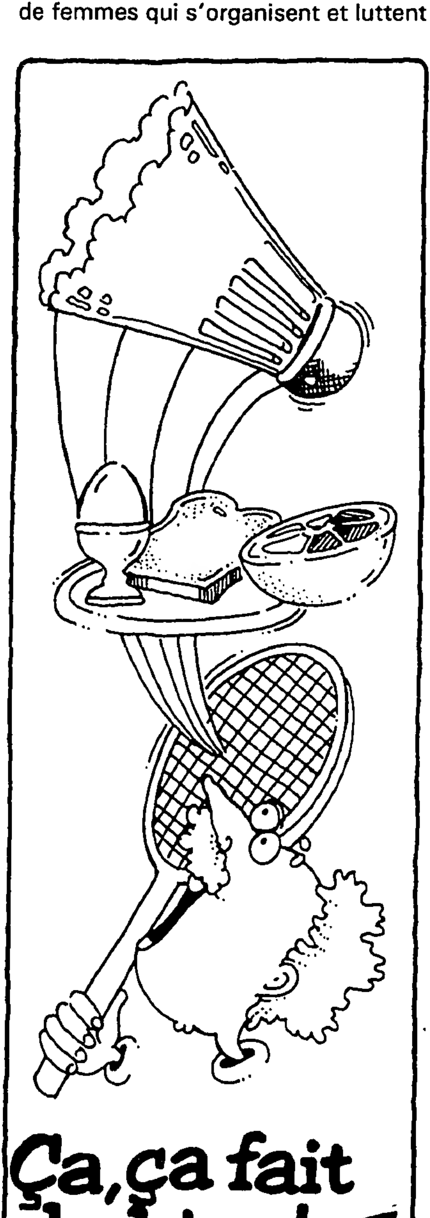
EXPOSITION FRANCO-ART "Celebration" à la Galerie Thérèse Trottier au Centre Culturel du 22 février au 23 mars 1989 de 10h00 à 16h30. Vernissage: 22 février sur invitation seulement.

02/24

Morinville/Legal

VERS DES HORIZONS NOUVEAUX. La femme canadienne de 1870 à 1940. Le Musée Héritage Museum de Saint-Albert vous présente, du 3 janvier au 26 février, une exposition des Archives publiques du Canada, qui décrit l'existence des femmes qui deviennent adultes vers 1890. On y décrit la vie publique et privée de cette génération de femmes qui s'organisent et luttent pour être considérée comme des personnes à part entière. Cette exposition présente un ensemble de documents sur des femmes canadiennes de toutes les classes sociales et de diverses origines ethniques. Parmi les documents choisis, figurent un album de mariage d'une jeune fille de la bourgeoisie et les confessions d'une paysanne qui a tué son mari trop cruel. Cette exposition se tient du mardi au vendredi de 10 h à 17 h, le samedi et le dimanche de 12 h à 17 h. Pour de plus amples détails, veuillez composer le 459-1528.

(03-03)



Edmonton

ENTRE FEMMES, un groupe francophone qui t'offre des rencontres et des activités éducatives séparées pour tes enfants! Le vendredi matin de 09:30 à 11:30 à la salle 110 de l'école Saint-Thomas d'Aquin. INTERESSÉE? Viens, on t'attend! (Si tu n'as pas d'auto, appelle quand même, on verra comment on peut t'aider!) On aime se rencontrer pour jaser, se renseigner, connaître de nouvelles amies et avoir une vie francophone plus riche. Si tu veux en savoir davantage au sujet de notre groupe et des activités pour les enfants, appelle ROSEMARIE au 465-3618 ou CHRISTIANE au 466-5012. Le groupe ENTRE FEMMES est subventionné par le Secrétariat d'État, que nous tenons à remercier, ainsi que l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean et l'administration de l'école Saint-Thomas d'Aquin.

(89-05-01)

BADMINTON, après une petite pause pour le temps des fêtes... Le badminton libre se poursuit tous les mercredis de 19 h à 22 h, au gymnase de Maurice-Lavallée du 11 janvier au 24 mai 1989. Cette activité est gratuite. Bienvenus à tous.

(02 24)

CONCOURS AMATEUR 1989 - Francophonie Jeunesse de l'Alberta en collaboration avec l'A.C.F.A. et le Comité de la cabane à sucre, organise le 5 mars 1989 au fort Edmonton (dans le cadre de la cabane à sucre) le concours amateur 1989. Ce concours s'adresse aux jeunes de 14 à 25 ans, groupes ou individus, et comprend 3 catégories qui sont: interprètes-chansonniers, compositions originales et autres (monologues, magiciens, etc.). Des prix en argent seront présentés au deux premières positions de chaque catégorie et un certificat de participation sera remis à tous les participants. Le nombre d'inscriptions pour ce concours est limité, donc hâtez-vous. Pour vous inscrire, communiquer avec avec André Provencher à F.J.A. au 469-1344.

(03 03)

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service, «Le Franco» vous offre une chronique de petites annonces

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines Plus de 25 mots: 10 ¢ de plus par mot. Annonces encadrées, ajouter 2,50 $ pour l'encadrement

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau **avant le lundi matin**. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. «Le Franco» n'acceptera aucune annulation **à compter du lundi midi.** Par contre, toute annulation de petite annonce pourra être faite par téléphone en composant le **423-5672. N.B.:** Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Veuillez faire votre chèque ou mandat poste a l'ordre de **Le Franco** et poster le tout à #201, 10008, 109e Rue, Edmonton (Alberta), T5J 1M4

Edmonton

VOUS AVEZ BESOIN D'UNE COUTURIÈRE, apporter tout le matériel nécessaire (patron, tissu, fils, etc.), et je coudrai pour vous le modèle désiré. Appeler Thérèse Poirier au 424-6265 ou présentez-vous au 311 - 10511, 92e Rue (porte 027).

(02 24)

JE SUIS UNE UNIVERSITAIRE chrétienne qui aimerait vivre avec un couple francophone d'âge moyen pour le reste de l'année scolaire. S.V.P. appelez Mena Fravetta au 465-2775 après 18h00.

03/03



Défense nationale National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMPS DE TIR DU CAMP WAINWRIGHT

Des exercices de tir auront lieu de jour et de nuit aux champs de tir du camp Wainwright, dans la province de l'Alberta, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont une propriété administrée par le MDN, sise au sud de la ville de Wainwright, entre les routes principales n° 13 et n° 14, et intersectée par la route n° 41, dans les cantons 42 à 45, rangs 5 à 9, à l'ouest du quatrième médidien, dans la province de l'Alberta. Au besoin, il est possible d'obtenir une description détaillée de la propriété de Wainwright en s'adressant au chef du Génie construction du Détachement des Forces canadiennes de Wainwright (Alberta).

MUNITIONS ET OBJETS EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres objets explosifs semblables sont dangereux. Il ne faut pas en ramasser ni en garder comme souvenirs. Si vous trouvez ou si vous avez en votre possession tout objet que vous croyez être un explosif, veuillez le signaler à la police locale; on veillera alors à son enlèvement.

Il est formellement interdit de pénétrer dans ce secteur sans autorisation.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

Ottawa, Canada
17630-77

Canada



Office national des transports du Canada | National Transportation Agency of Canada

AVIS DE DEMANDE

Dossier no M4895-A35-4
Rôle no 89077

DATE: le 14 février 1989

GENERAL DEPARTMENT OF INTERNATIONAL AIR SERVICES (AEROFLOT «SOVIET AIRLINES») - DEMANDE POUR UNE LICENCE AFIN D'EXPLOITER UN SERVICE INTERNATIONAL À LA DEMANDE (AFFRÈTEMENT)

General Department of International Air Services (Aeroflot «Soviet Airlines») a demandé à l'Office national des transports pour une licence, afin d'exploiter un service international à la demande (affrètement) de la classe 9-4 pour le transport de passagers et de marchandises entre des points en URSS et des points au Canada avec des aéronefs du groupe H.

Une collectivité, une personne ou tout autre organisme peut intervenir pour appuyer ladite demande, s'y opposer ou en réclamer la modification en conformité avec les Règles générales de l'Office national des Transports. L'intervention, le cas échéant, doit être déposée au plus tard le **16 mars 1989**, et une copie doit en être signifiée simultanément au demandeur. Conformément à l'article 13 des Règles générales de l'Office national des transports, le dépôt d'un document est réalisé lorsque celui-ci **a été reçu** par l'Office au plus tard à la date limite énoncée dans l'avis public pour le dépôt des interventions. La seule exception à cette règle a lieu lorsqu'un document est envoyé par poste certifiée; son dépôt est toutefois acceptable si la date d'oblitération du document ne dépasse pas la date limite énoncée dans l'avis public pour le dépôt des interventions. Dès que la signification de l'intervention a été faite, une preuve de signification, que l'Office juge acceptable, sera déposée auprès de celui-ci.

Si on en fait la demande à l'Office, on peut obtenir plus de détails de la demande et des instructions relatives au dépôt d'une intervention en accord avec les Règles générales de l'Office national des transports. Les demandes de prorogation de délai pour déposer une intervention ne seront accordées par l'Office que dans des circonstances exceptionnelles. Toute demande à l'Office devra être déposée en la remettant au Secrétaire en main propre ou en l'envoyant par messager à l'Office national des transports, 15, rue Eddy, Hull (Québec), par poste certifiée à l'Office national des transports, Ottawa (Ontario), K1A 0N9, par télex (no 053-4254/053-3615) ou par télécopieur (no 819-997-6727).

Si des informations additionnelles sont requises, on peut communiquer avec le soussigné ou Chantal Beauparlant au (819) 997-6226.

pour W. Mercer, directeur

Services et accords aériens internationaux
Direction générale de l'entrée sur le marché
et de l'analyse du marché
Office national des transports

Canadä

• *Carême 89*

Le thème est: «Dieu habite notre histoire»

par **NOËLLA FILLION**

DONNELLY - C'est le 21 janvier qu'avait lieu à Jean-Côté la session Alpec en préparation au Carême 1989. Le thème du Carême cette année est: «Dieu habite notre histoire». La session a débuté à 09 h 30 à l'école française régionale de la Rivière-la-Paix, maintenant l'école Héritage avec quarante-six participants. L'avant-midi a été consacré à la Parole. Le conférencier invité était le bibliste R.P. Ubald Duchesneau, o.m.i. qui aurait pu nous entretenir encore bien des heures sur ce sujet.

Après un délicieux dîner chaud préparé par madame Bruneau de Jean-Côté, on intercala les sessions de chant avec l'information au sujet du visuel-gestuel, de la nouvelle présentation de **Vie Liturgique** et de Développement et Paix.

C'est sous la présidence de Mme Angèle Despins de Falher que la session se déroula avec enthousiasme et respectant l'horaire établi.



Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

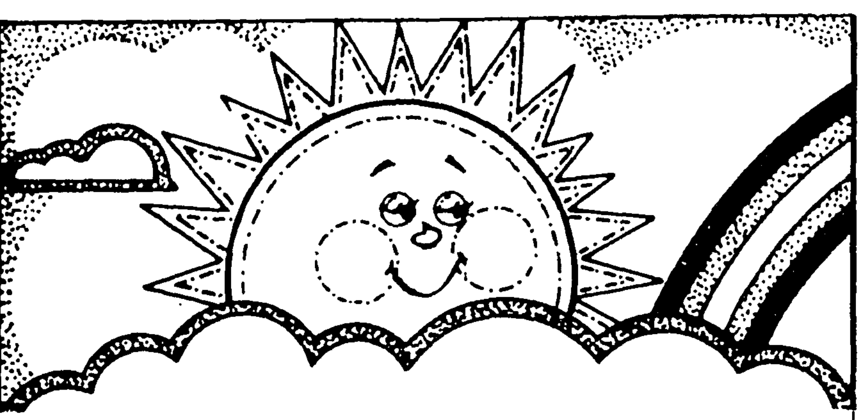
Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 09 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature... quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 12 février

En 1981, des températures douces de 13° à 15°, de la pluie et des coups de vent associés à une tempête de l'Atlantique provoquent de graves inondations en Nouvelle-Écosse. La région d'Halifax connaît ses pires inondations depuis 40 ans.

C'est arrivé un 13 février

En 1988, les Jeux Olympiques d'hiver s'ouvrent à Calgary sous un ciel partiellement nuageux, avec une température de -4,9° et des vents avec rafales à 74 km/h. Les vents et les températures se sont maintenus au-dessus de la normale pendant la durée des Jeux.

C'est arrivé un 14 février

En 1982, la plus grande plate-forme pétrolière au monde, l'*Ocean Ranger*, coule au large de Terre-Neuve, causant 84 pertes de vie et des dégâts de 60 M$. On évalue la vitesse maximale du vent à 145 km/h et les plus hautes vagues à 21 m.

C'est arrivé un 15 février

En 1986, une forte tempête cause d'abondantes chutes de neige dans le Sud de la Colombie-Britannique et dans les contreforts de l'Alberta. Victoria et Vancouver reçoivent respectivement 17 et 23 cm de neige; Hope reçoit 72 cm en 2 jours et les congères dans les cols montagneux sont de 2 m. On ferme plusieurs routes à cause des avalanches et par mesure de précaution.

C'est arrivé un 16 février

En 1988, les 14 et 15, un blizzard a laissé 20 cm de neige à Iqaluit (Frobisher Bay). Le 16, des vents soufflant en rafales à plus de 100 km/h forment d'énormes congères. «J'ai constaté la gravité de ma situation, rapporte un habitant lorsque j'ai vu marcher mon voisin devant ma fenêtre, au deuxième étage».

C'est arrivé un 17 février

En 1982, une tempête frappe le golfe du Saint-Laurent, paralysant la région pendant une semaine. Aux Îles-de-la-Madeleine, des vents de 80 km/h tranforment les 60 cm de neige qui sont tombés en congères de 7 m. Les communications aériennes et maritimes avec la terre ferme sont coupées, les lignes téléphoniques sont sectionnées et des pannes de courant privent de chauffage plusieurs personnes.

C'est arrivé un 18 février

En 1965, une avalanche près de Stewart (C.-B.) tue 26 ouvriers et en blesse 20 autres. Précédant l'avalanche, une grosse tempête a fait rage pendant plusieurs jours, laissant environ 4,3 m de neige.

****

Pour terminer, Dame Nature nous dit:
«Mon pays... c'est l'hiver?» Certains foyers canadiens possèdent un chasse-neige, mais moitié plus de foyers disposent d'un climatiseur.

Source: Environnement Canada

L'Ontario analyse le potentiel de ses industries culturelles francophones

OTTAWA (APF) - Le vent frais et revigorant qui souffle sur la francophonie en Ontario depuis quelques années n'a pas épargné le ministère des Affaires culturelles, qui a récémment pris l'initiative de lancer une première étude sur les industries culturelles de langue française dans cette province.

Le ministère a fait parvenir 150 questionnaires à autant d'industries qui oeuvrent dans les secteurs de la production, de la diffusion et de la distribution dans le but de tracer un profil de la situation des industries culturelles francophones, et de connaître leurs besoins et leur potentiel.

Selon l'analyste de recherche à la Direction des industries et organismes culturels, Jean-Pierre Cloutier, il est trop tôt pour dire si le ministère des Affaires culturelles va utiliser les résultats de cette étude pour établir une politique de financement des industries culturelles franco-ontariennes. Prudent, M. Cloutier se contente de dire que «ça pourrait éclairer les décisions qui seront prises», et que cela «va servir à avoir une meilleure compréhension de ce secteur d'activité».

L'étude devrait être terminée ce printemps. Le Ministère entend partager les résultats avec la communauté artistique.





DUBRULE (née Marcoux), Bella est décédée à l'âge de 85 ans. Les funérailles ont eu lieu le 20 janvier en la Cathédrale de McLennan.

Elle était native de Alphonse de Theford (Québec). Elle avait épousé Eugène Dubrule le 26 juin 1923.

Outre ses neufs enfants, elle laisse dans le deuil soixante-trois petits-enfants et une centaine d'arrière-petits-enfants.

Le R.P. Raphaël Lessard, o.m.i. a présidé la messe. L'inhumation a eu lieu au cimetière de McLennan.

L'équipe du Franco offre à la famille éprouvée ses sincères condoléances.

par Noëlla Fillion

Professionnels

Cartes d'affaires

La page de l'A.C.F.A.



Des nouvelles du secteur information/politique

Depuis quelque temps déjà, les lecteurs de la Page de l'A.C.F.A. ont pu remarquer une rotation des sujets abordés dans cette page. Chaque secteur d'activité à l'A.C.F.A. provinciale a pris en charge une page par mois: éducation, développement communautaire, secteur culturel/communications, et le dernier-né à l'A.C.F.A. provinciale, le secteur Information/Politique.

Aujourd'hui, plutôt que de présenter un dossier en profondeur ou de traiter d'un seul sujet, j'aimerais faire un tour d'horizon rapide des principales activités et des grands dossiers du secteur Information/Politique.

Multiculturalisme

Depuis septembre 1988, le multiculturalisme est un dossier particulièrement actif. Au niveau fédéral, la création d'un **ministère du Multiculturalisme** et la nomination d'un ministre, M. Gerry Weiner, juste avant les élections fédérales, sont venues bouleverser un peu l'échiquier politique pour les francophones hors Québec.

Sur la scène albertaine, la nouvelle **Commission multiculturelle de l'Alberta** a effectué une tournée provinciale pour recueillir l'opinion de tous les groupes ou individus intéressés à la question. Les francophones n'ont pas été absents de cette consultation: la plupart des A.C.F.A. régionales, l'A.C.F.A. provinciale et d'autres groupes francophones ont présenté un mémoire à ces audiences.

Dans son **mémoire**, l'A.C.F.A. provinciale a fait part de ses inquiétudes et de ses réflexions. Nous avons indiqué que le lien très étroit entre langue et culture exigeait le maintien et le développement de la langue si l'on voulait que la culture survive et se développe.

Dans la section sur la relation entre langues officielles et multiculturalisme, nous avons souligné que le caractère officiel du bilinguisme au Canada n'est pas incompatible avec la reconnaissance de la pluralité des cultures.

Plus loin, nous avons évoqué l'existence d'un multiculturalisme francophone et la nécessité pour les gouvernements et les francophones eux-mêmes de reconnaître ce fait. Nous avons parlé du genre de rapports que devraient entretenir les francophones avec les groupes ethno-culturels.

Nous avons déploré la politique d'unilinguisme anglais du gouvernement albertain et nous avons mis en doute la validité d'une politique de multiculturalisme de la part d'un gouvernement qui cherche à étouffer toute manifestation de l'autre langue officielle du pays.

À la demande de la Fédération des francophones hors Québec, Monsieur Stacey Churchill, de Toronto, effectue actuellement en Alberta une **étude-pilote sur le multiculturalisme.** En décembre dernier, il a fait un premier séjour à Edmonton, où il a rencontré un certain nombre de francophones. Lors de sa deuxième visite, du 9 au 13 février, il s'est entretenu avec des représentants des groupes ethno-culturels et d'autres associations intéressées, avec des fonctionnaires du ministère de l'Éducation et du ministère de la Culture et du Multiculturalisme, ainsi qu'avec M. John Orldring, président de la Commission multiculturelle de l'Alberta. Suite à ces consultations, M. Churchill rédigera un rapport.

Dans les régionales, le multiculturalisme constitue aussi un dossier très actif. Par exemple, les régionales de Fort McMurray et d'Edmonton ont mis sur pied un comité multiculturel qui planifie toutes sortes d'activités.

Secrétariat d'État

Lors du remaniement ministériel du 30 janvier, le Premier ministre Brian Mulroney a nommé un nouveau Secrétaire d'État, M. Gerry Weiner. Celui-ci cumulera donc les fonctions de ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, et de Secrétaire d'État.

Voici quelques informations au sujet du nouveau Secrétaire d'État, qui nous ont été transmises par le Secrétariat d'État à Ottawa.

M. Gerry Weiner est né le 26 juin 1933 à Montréal (Québec), où il a toujours résidé. Au chapitre des études, il détient un baccalauréat en anthropologie sociale de l'Université McGill ainsi qu'un baccalauréat en sciences pharmaceutiques de l'Université de Montréal.

Tout en poursuivant sa carrière de pharmacien, M. Weiner s'est montré actif dans le monde des affaires. En septembre 1984, M. Weiner a débuté dans la politique fédérale alors qu'il a été élu député de la circonscription de Dollard à la Chambre des communes. Le Premier ministre Mulroney l'a nommé secrétaire parlementaire au ministère des Affaires extérieures en octobre 1984, puis au mois de novembre de l'année suivante, secrétaire parlementaire à Emploi et Immigration Canada. En juin 1986, il devient ministre d'État à l'Immigration. Il fut finalement nommé ministre d'État au Multiculturalisme le 31 mars 1988.

M. Weiner conserve donc son poste de ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté et remplace M. Lucien Bouchard comme Secrétaire d'État.

Lobbying (démarchage)

La directrice adjointe en Information/Politique a donné un certain nombre d'ateliers sur le lobbying et la politique. Le dernier en date s'est déroulé à Fort McMurray, le 21 janvier. Pour ceux qui s'intéressent particulièrement à ce sujet, un petit manuel pratique est en préparation.

Information à la population

Le secteur Information/Politique est régulièrement appelé à fournir des renseignements divers sur l'Association, ses positions, sur la francophonie en général. Dernièrement, il a surtout fait parvenir des renseignements sur la décision Mercure et la Loi 60 à des journalistes et à des étudiants anglophones.

L'A.C.F.A. provinciale dispose dans ses bureaux d'une bibliothèque dont les volumes peuvent être **consultés sur place**. Cette bibliothèque comprend des ouvrages sur l'éducation, certaines publications gouvernementales, des revues spécialisées, les mémoires publiés par l'A.C.F.A., des livres sur l'histoire des francophones au Canada, etc. Tous sont les bienvenus.

À partir du mois de mars 1989, la Faculté Saint-Jean recevra d'office tous les mémoires et documents publics préparés par l'A.C.F.A. L'A.C.F.A. s'est aussi engagée à faire parvenir à la bibliothèque de la Faculté les mémoires et les publications antérieures à 1988. Dans la mesure du possible, cet envoi sera terminé à la fin mars 1989.

Kiosque et trousse d'information

Le secteur Information/Politique et le secteur culturel/communications préparent un kiosque et une trousse d'information sur l'A.C.F.A. et les Franco-Albertains. Cette trousse et ce kiosque seront disponibles en version française et en version bilingue, pour mieux correspondre aux occasions lors desquelles ils seront utilisés. L'objectif premier est de promouvoir le renouvellement des cartes de membre et l'adhésion de nouveaux membres à l'A.C.F.A. On vous tiendra au courant du déroulement de ce projet.

Opération «Survie»

Le dossier est loin d'être clos. Maintenant que les élections fédérales sont passées, et qu'un nouveau Secrétaire d'État a été nommé, l'A.C.F.A. pourra poursuivre son action auprès du gouvernement fédéral, afin d'obtenir qu'il signe une entente avec la communauté franco-albertaine similaire à celle négociée avec les Fransaskois.

Les 23, 24 et 25 janvier, une délégation de francophones s'est rendue à Ottawa rencontrer les fonctionnaires du Secrétariat d'État et le ministre Lucien Bouchard (alors Secrétaire d'État). Le ministre Bouchard nous a assuré que le dossier se réglerait au cours des prochaines semaines. Il nous a aussi promis son appui, même s'il passait à un autre ministère.

Relations avec les Médias

L'A.C.F.A. demeure un intervenant reconnu et respecté des médias à travers la province et le pays. Les événements de la dernière année ont donné une grande visibilité à l'Association, et les médias demandent régulièrement nos commentaires lors d'événements touchant le fait français au Canada.

En règle général, les appels des médias sont transmis au président général de l'A.C.F.A., M. Georges Arès, puisqu'il est le principal porte-parole de l'Association.

Quelques événements au sujet desquels l'A.C.F.A. a été appelée à commenter: la politique albertaine d'enseignement des langues, le jugement de la Cour suprême du Canada au sujet de la langue d'affichage au Québec, la rencontre avec M. Lucien Bouchard le 25 janvier, la nomination du nouveau Secrétaire d'État, M. Gerry Weiner, l'ouverture officielle de l'école Héritage à Jean-Côté.

DÉMÉNAGEMENT — DÉMÉNAGEMENT — DÉMÉNAGEMENT — DÉMÉNAGEMENT — DÉMÉNAGEMENT —

L'A.C.F.A. provinciale déménage ses bureaux. À partir du 23 février 1989, nous serons situés au **8923 - 82e Avenue, pièce 200, Edmonton (Alberta) T6C 0Z2.** Notre nouveau numéro de téléphone: **(403) 466-1680** et notre nouveau numéro de télécopieur (fax): **(403) 465-6773.**